

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2492
6 mai 2016
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le sort des travailleurs ne se joue pas à l'Assemblée

Une seule voie, continuer la lutte



14, 15, 16 mai
La Fête de
Lutte ouvrière



La seule voie

L'Assemblée nationale est appelée à se prononcer sur la loi travail de Hollande-Valls-El Khomri.

Depuis près de deux mois, des centaines de milliers de personnes se sont mobilisées contre ce projet de loi, dans une succession de manifestations, de débrayages, de grèves à travers tout le pays. Le rejet de ce projet était encore au centre des manifestations du 1^{er} Mai. Il est partagé par la grande majorité de la population et par la quasi-totalité de ceux, salariés d'aujourd'hui et de demain, qui en seront les victimes. Et pour cause: il officialise plusieurs années de régression sociale.

Le grand patronat n'a pas attendu la loi El Khomri pour licencier, pour imposer la flexibilité, pour n'embaucher pratiquement qu'en intérim ou en CDD. Il veut maintenant une loi qui bénisse une pratique déjà répandue. La législation du travail serait désormais vidée du peu de substance qu'elle avait, pour être remplacée par la loi privée décidée par le patron dans chaque entreprise.

Alors, oui, pour les salariés, il y avait de quoi réagir! Ils n'ont que trop tardé, car ce projet de loi n'est que le couronnement ou, plus exactement, la dernière en date de toutes les mesures antiouvrières que le gouvernement a imposées au fil des ans, tout en servant la soupe au grand patronat.

Eh bien, malgré l'hostilité évidente du monde du travail sur cette question, il appartiendra à 577 députés, toutes étiquettes confondues, de décider si cette loi s'appliquera ou pas.

On nous dit que c'est cela, la démocratie. On nous dit que les députés représentent le pays, tout simplement parce qu'ils ont été élus il y a quatre ans. Peu importe que ces prétendus représentants, du président de la République aux députés de la majorité qui vont décider, aient été élus en disant une chose et en faisant l'inverse. Ils peuvent se renier, promettre pour se faire élire d'attaquer la finance et passer leurs cinq ans de mandat à frapper uniquement les salariés en se mettant à plat ventre devant le grand patronat, c'est quand même la démocratie. Quelle impudence!

Ce ne sont même pas les députés élus qui décident, en réalité. Il n'y a qu'à voir toutes les pressions, toutes les manipulations pour faire rentrer dans le rang même ceux des députés de la majorité qui semblent un tant soit peu récalcitrants. Il faut dire qu'il n'est pas difficile de les amener à l'obéissance:

leur carrière politique, leurs petits privilèges en dépendent.

Non, le véritable pouvoir n'appartient pas à l'Assemblée. Et la Constitution donne de toute façon au gouvernement le moyen d'imposer sa décision y compris à sa majorité, avec l'article 49-3. Le pouvoir appartient à ceux qui ne sont pas obligés d'en passer par le Parlement pour avoir l'oreille du sommet de l'État et du gouvernement. Ceux qui décident, ce sont ceux de la grande bourgeoisie, qui ont assez de capitaux pour faire directement la loi dans leurs entreprises et pour contraindre le pouvoir à exécuter la politique qu'ils veulent. Et ces gens-là, les Peugeot, Dassault, Bolloré, Arnault, Pinault, ne tiennent pas leur pouvoir des élections.

Voilà pourquoi tous ceux du monde politique nous mentent, qui nous répètent que, pour avoir un gouvernement qui mène une politique correspondant aux intérêts de la majorité, il faut bien voter. C'est une contre-vérité flagrante. Et tous ceux qui prétendent changer les choses s'ils sont élus occultent leurs trahisons passées ou préparent leurs trahisons futures.

Le mouvement de protestation qui est engagé depuis deux mois contre la loi travail est certes encore limité. Mais il va dans le bon sens. La seule façon de contrecarrer le pouvoir du grand capital est de lui opposer la force du monde du travail.

Cette force est immense. Ce sont les travailleurs qui font marcher toute l'économie, jusques et y compris la pompe à profits qui permet aux actionnaires des grandes entreprises de s'enrichir sans rien faire de leurs dix doigts.

Du fait de leur nombre et de leur place irremplaçable dans l'économie, les travailleurs ont le pouvoir d'arrêter le fonctionnement de cette économie capitaliste, où une petite minorité, la bourgeoisie, peut s'approprier ce que le travail de millions de personnes fabrique, crée ou rend utile.

Les travailleurs, en réalité, peuvent même faire mieux: écarter la bourgeoisie du pouvoir politique, l'exproprier et prendre en main la direction de l'économie.

Alors, il faut que le mouvement perdure et que de plus en plus de salariés prennent conscience que l'exploitation, les inégalités sociales ne sont pas des lois de la nature. Il faut qu'ils prennent conscience de leur force collective. C'est la seule voie pour pouvoir contrecarrer la toute-puissance de l'argent.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Loi travail : la mobilisation continue	3
À Nantes, les autorités jouent la tension	3
Avec ou sans amendements, le patronat renforcé	3
Crise : pas d'embellie à attendre	4
Manifestations : les violences montées en épingle	4
Répression antiouvrière	4
PS, PC et Front populaire : mensonges d'hier et d'aujourd'hui	5
FN : trois couplets, un même refrain	5
Assurance-chômage : le Medef à l'attaque	5
La Rochelle : Vingt-Trois v'là les curés	5
Réfugiés évacués de Paris 19 ^e	6
Les migrants prennent la parole	6
La justice veut bâillonner un juge	6
Arrêts de travail : pressions sur médecins et salariés	13
Salaire enseignants : peut mieux faire	13
SNCF : les usagers paieront plus cher	13
Prothèses mammaires : l'ancien PDG condamné	13
IL Y A 130 ANS	
États-Unis 1886 : le premier 1 ^{er} Mai	11
DANS LE MONDE	
États-Unis : la promesse d'un salaire minimum	12
Arabie saoudite : révolte sur les chantiers	12
Qatar : Mondial 2022, une exploitation sordide	12
Syrie : la reprise de la guerre	16
Irak : une situation empoisonnée	16
Diesel : zéro de conduite pour les constructeurs	16
ENTREPRISES	
NTN-Allonnes : grève pour les salaires et la dignité	14
Maternité de Pithiviers : non à la fermeture	14
Le salaire de Ghosn	14
Discriminations à l'embauche : comment "sensibiliser" des patrons ?	15
Anciens verriers de Givors : le combat continue	15
LA FÊTE	
Les 14, 15 et 16 mai	7-8-9-10

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Loi travail : la mobilisation continue

Les manifestations du jeudi 28 avril contre la loi El Khomri ont rassemblé 170 000 personnes dans tout le pays, soit 50 000 de plus que le samedi 9 avril, selon les chiffres officiels. C'est moins que le 31 mars, mais dans bien des cas, en particulier à Paris, les vacances scolaires y étaient pour quelque chose.

Dans un certain nombre de villes, les cortèges ont cependant compté plusieurs milliers de manifestants. Ceux-ci ont été plus de 15 000 à Paris, 10 000 à Nantes, 6 000 à Lyon ou au Havre, 5 000 à Marseille, 4 000 à Rennes, Rouen ou Toulouse, toujours selon les chiffres officiels.

Les médias ont souvent fait le choix d'insister sur les heurts qui se sont produits, bien plus que sur

les motivations des manifestants. Mais de son côté le pouvoir cherche clairement à affirmer une présence policière massive et agressive, au contact direct des cortèges, de façon à mettre, lui aussi, l'accent sur les violences.

L'écrasante majorité des manifestants, travailleurs, lycéens ou étudiants, étaient venus pour dire qu'ils exigent le retrait de la loi travail, pour dénoncer la mise en pièces des droits des salariés et de l'avenir des jeunes par un gouvernement soumis au grand patronat. C'est cette mobilisation dans la rue et dans les entreprises qui compte, et c'est elle qui comptera pour obliger Hollande et Gattaz à reculer.

Sylvie Maréchal



À Paris, le 28 avril.

Avec ou sans amendements, le patronat renforcé

Comme dans une mauvaise comédie, les acteurs de la mise en œuvre de la loi travail, la ministre El Khomri, Valls et le Parti socialiste, essaient de convaincre que l'ouverture du débat à l'Assemblée nationale aura une grande importance. Mais, outre qu'à tout moment le gouvernement peut décider de mettre fin aux palabres en mettant en application l'article 49-3 de la Constitution, qui permet d'adopter un texte de loi sans vote, aucun amendement ne pourra gommer le côté profondément néfaste de cette loi.

Car le recul principal, que les fondements de cette loi officialisent, c'est la remise en question de l'existence même de droits collectifs pour l'ensemble du monde du travail. Dorénavant, dans quasiment tous les domaines, salaires, temps de travail, conditions d'emploi, congés, etc., les règles communes existantes pourront être remises en cause par les employeurs et dépendront donc du rapport de force au niveau le plus local, par entreprise ou même par établissement. Partout et à tout moment chaque employeur, chaque chef d'entreprise pourra demander à négocier ou renégocier ce qui existait jusque-là, à la baisse bien entendu. Il pourra le faire sans avoir à se préoccuper de ce qui existe encore dans le Code du travail. Le Code du travail sera ainsi un maximum, et non plus une base minimum pour les salariés.

Sur le terrain, dans

les usines, les chantiers, les bureaux, il y a bien longtemps que le patronat, dans le contexte du chômage de masse, fait le chantage à l'emploi. Il impose des reculs successifs dans tous les domaines, en n'hésitant pas à s'asseoir sur la loi et le Code du travail. Le ton et l'exemple sont donnés par les plus grandes entreprises du pays. Quant à la remise en cause des droits des travailleurs, elle n'a pas cessé depuis l'élection de Hollande en 2012, avec les lois Ayrault, puis les lois Macron. Les gouvernements précédents, celui de Sarkozy et d'autres, y avaient bien pris leur part. Mais la nouvelle loi travail va légaliser ces attaques et ces remises en cause, en mettant la loi au service de l'offensive des employeurs et en les encourageant à poursuivre dans la voie des attaques contre leurs salariés. Le mot d'ordre est de « *baisser le coût du travail pour rendre les*

entreprises plus compétitives », plus exactement pour permettre au patronat et aux actionnaires d'engranger toujours plus de profits.

Et puis, ce que le gouvernement cherche, en accord complet avec le patronat, c'est à faire perdre ou au moins reculer le plus possible la conscience qu'ont les travailleurs de leurs intérêts communs. Ils voudraient, avec ces négociations menées par entreprise, renforcer l'illusion que les intérêts des travailleurs sont liés d'abord à la marche de celle-ci.

C'est aussi de ce point de vue que les mobilisations et manifestations contre cette loi ont leur effet le plus positif : elles contribuent à maintenir et renforcer la conscience que les intérêts de tous les travailleurs, de toutes les catégories du monde du travail sont profondément liés.

Paul Sorel

À Nantes, les autorités jouent la tension

À Nantes, la détermination contre la loi El Khomri reste très importante. Jeudi 28 avril, il y avait entre 10 000 et 15 000 personnes à la manifestation, avec près de 1 500 lycéens et étudiants en tête et des salariés toujours nombreux, venant aussi bien de la fonction publique que d'entreprises privées grandes ou petites.

Sous prétexte de prévenir la casse, les forces de police sont intervenues tout au long de la manifestation. Le ton a été donné avant même le début du rassemblement, lorsque le cortège étudiant qui venait de l'université a été chargé à plusieurs reprises, la police en profitant pour confisquer des banderoles. Tout le parcours était ceinturé par les forces de l'ordre, CRS et gendarmes mobiles, qui ont fait un usage abondant de gaz lacrymogène, de grenades assourdissantes et de flash-balls.

Les CRS ont à plusieurs reprises coupé le cortège, séparant notamment les jeunes des salariés. Les manifestants ont néanmoins tenu à parcourir les 5 kilomètres prévus, jusqu'au bout, sidérés par tant d'agressivité. La police

a interpellé au fil de la journée 41 personnes. Quatre d'entre elles, sans aucun antécédent judiciaire, ont été condamnées à un et deux mois de prison ferme pour... jets de pierres!

Le gouvernement comptait sans doute sur ce climat de tension pour dissuader les manifestants de revenir. Mais, trois jours plus tard, ils se sont retrouvés nombreux au rendez-vous du 1^{er} Mai, sous le soleil et dans une bonne ambiance, au rythme des slogans et des chants de lutte, sans qu'il y ait le moindre incident. Il faut dire qu'on n'apercevait que de loin les policiers. Enfin une manifestation où, depuis deux mois, il a été possible de se rassembler à la fin du parcours sans être aspergé de gaz lacrymogène.

Correspondant LO

Lutte des classes

À l'approche du 1^{er} mai, le journal *Le Parisien-Aujourd'hui en France* a publié un sondage sur la lutte des classes. Il en ressort que, selon 70 % des personnes interrogées, il y a bel et bien des riches et des pauvres, un fossé entre ceux-ci et une lutte des classes. Le quotidien rappelle également que la

moitié de la population du pays est composée d'ouvriers et d'employés.

Ainsi, pas plus que les changements de dénomination et la précarisation sous toutes ses formes n'ont fait disparaître les travailleurs, la propagande patronale et gouvernementale, assistée par les médias, ne réussit

à dissimuler la réalité au plus grand nombre. Un Gattaz ou un Valls peuvent claironner qu'il n'y a plus de lutte des classes, alors qu'ils la mènent tous les jours. Ceux à qui ils la mènent n'oublient pas pour autant l'exploitation ni l'arrogance du patronat et des riches.

L.C.

Crise : pas d'embellie à attendre

Depuis le « Ça va mieux » lancé à la télévision le 14 avril, Hollande a mis soigneusement en scène le jeu de l'optimisme retrouvé, s'appuyant sur des statistiques officielles.

Le 26 avril, le chômage a été annoncé en baisse de 1,7 % ; le 29 avril, la croissance du produit intérieur brut de 0,5 % au premier trimestre 2016 a fait la joie des commentateurs, tout comme la baisse de 10 % des faillites d'entreprises dans la même période.

La baisse du chômage reste cependant dérisoire quand on y regarde de plus près, surtout lorsqu'on la compare au nombre de

femmes et d'hommes qui ne trouvent pas d'emploi. Quant à la croissance du PIB annoncée à 0,5 % au premier trimestre, elle est à peine au-dessus du 0,4 % attendu. Quand la température d'un malade passe de 40 à 39,5, on peut dire qu'elle baisse, mais de là à parler de guérison... Il y a beaucoup de vent derrière ce que la presse appelle une embellie économique, apportant ainsi de l'eau au

moulin de la propagande présidentielle.

Le gouvernement se vante, à l'approche de la présidentielle, qu'enfin sa politique économique aurait prouvé son efficacité. Elle a consisté à arroser les entreprises d'argent public grâce au CICE ou au pacte de responsabilité. Elle a consisté à aider les patrons à réduire la masse salariale sans réduire en proportion le travail fourni. La presse patronale note que le « coût salarial » dans l'industrie en France est passé au-dessous de celui de l'Allemagne ou de

l'Italie. Et, pour le patronat, le soleil devrait continuer de briller puisque depuis janvier est entrée en application la prime de 2 000 euros payée aux patrons pour les bas salaires (jusqu'à 1,3 smic), qui annule la quasi-totalité des cotisations sociales.

Même en prenant au sérieux le regain d'optimisme affiché par le gouvernement et les médias, il est clair que l'embellie économique n'est ni pour les travailleurs ni pour les classes populaires. Cette embellie, c'est en fait le monde du travail qui la

paie, par la baisse des salaires et des pensions, par l'augmentation de la précarité et la dégradation des services publics utiles à la population. Et quand Hollande affiche son optimisme, c'est une façon d'annoncer au patronat que cela va continuer.

Ni le gouvernement ni le patronat ne feront de cadeaux aux travailleurs, quelle que soit la conjoncture économique. La seule embellie favorable au monde du travail, c'est celle acquise dans les grèves et les manifestations.

Boris Savin

Manifestations : les violences montées en épingle

Rendant compte des dernières manifestations contre la loi El Khomri, les médias ont consacré l'essentiel de leur temps à souligner l'ampleur des affrontements entre la police et des bandes de casseurs.

Le gouvernement en a rajouté, Cazeneuve insistant sur les 24 membres des forces de l'ordre blessés lors de la journée de mobilisation du 28 avril et Valls condamnant « avec force les violences d'une minorité d'irresponsables ».

Des affrontements ont bien eu lieu dans différentes villes devant les banderoles de tête, et plus souvent sur les lieux d'arrivée après la dispersion des cortèges. Mais ils n'ont été le fait que d'une fraction extrêmement marginale, quelques centaines d'individus tout au plus sur les dizaines de milliers de manifestants.

Derrière d'importants déploiements de CRS, et devant la tête des dernières manifestations, des regroupements se sont formés. Quelques jeunes y étaient présents, révoltés par les violences policières subies lors de rassemblements pacifiques et voulant en découdre, comme cet élève du lycée Bergson à Paris tabassé alors qu'il était tenu par des CRS. Le gouvernement a largement encouragé cette répression dont ont été victimes des manifestants défilant paisiblement, et qui a provoqué de nombreuses blessures, y compris la perte d'un œil chez un jeune de 20 ans à Rennes suite à un tir de flash-ball.

Mais, pour l'essentiel, les casseurs forment des groupes à part, organisés, masqués et équipés, n'ayant d'autre but que l'affrontement avec la police. Ils n'ont rien à voir ni avec les manifestants ni avec les

objectifs qu'ils défendent. Ils servent de prétexte au gouvernement pour accentuer sa politique répressive. Ainsi, le soir du 1^{er} mai à Paris, la police a profité du fait que certains casseurs s'étaient regroupés place de la République et lançaient des projectiles sur les gendarmes mobiles pour évacuer violemment toute la place où étaient rassemblés les sympathisants de Nuit debout.

Le gouvernement utilise ces affrontements pour mener campagne contre l'ensemble de ceux qui manifestent. Il a cherché d'abord à dissuader les travailleurs et les jeunes de se rendre aux divers rassemblements, amplifiant les risques encourus. Il a ensuite pris la posture d'un parti de l'ordre, voulant montrer à l'électorat réactionnaire sa fermeté contre la rue, en menaçant au passage l'ensemble des manifestants. Dans ses consignes données le 30 avril aux préfets, Cazeneuve leur demandait « d'interdire les parcours qui présentent des risques avérés ». Des peines de prison ferme ont commencé à être prononcées contre des manifestants interpellés.

Le gouvernement fait tout pour que la majorité des salariés voyant d'un bon œil les manifestations ne retienne plus que le côté violent, et oublie le contenu de la loi, qui vise à permettre au patronat de multiplier ses attaques contre l'ensemble du monde du travail.

Gilles Boti



Déploiement policier le 1^{er} mai à Paris.

Répression antiouvrière

Les ministres et les médias parlent beaucoup des casseurs agissant en marge des manifestations, mais sont plus discrets sur la répression exercée contre des syndicalistes en lutte contre la loi travail. Le gouvernement continue pourtant à cette occasion la politique répressive dont on avait pu voir les effets, notamment contre les salariés en lutte d'Air France ou de Goodyear.

Un cheminot, Nicolas Palmire, et un sociologue de l'université de Paris VIII, Nicolas Jounin, ont ainsi été arrêtés le 28 avril. Ce jour-là, l'intersyndicale de Saint-Denis avait organisé un barrage filtrant au port de Gennevilliers, qui devait être suivi d'un rassemblement à la Bourse du travail pour partir au défilé parisien. Les CRS ont entouré et interpellé les manifestants à leur sortie du métro. Nicolas Jounin décrit ainsi son interpellation : « J'ai été jeté à terre par un premier croche-pied, puis un second lorsque je me suis relevé. Un coup m'a assommé et je me suis retrouvé au commissariat sans bien comprendre ce qui m'arrivait. » Au commissariat, il a été mis en

garde à vue et inculpé de violences sur un policier.

Le lendemain, 300 personnes étaient rassemblées pour le soutenir devant le tribunal de Bobigny où il passait en comparution immédiate. La procureure, représentante de l'État, c'est-à-dire du gouvernement, réclamait son incarcération en détention provisoire jusqu'au 6 octobre, date de son procès, évoquant « le contexte actuel et les risques de récidives alors que de nouvelles manifestations sont programmées ». Il a finalement été libéré et placé sous contrôle judiciaire.

Par ailleurs, un militant de la CGT PSA de Rennes, Fabrice Roulliaux, a été condamné à deux mois de prison ferme après la

manifestation du 31 mars. Lui aussi a faussement été accusé de rébellion. Il avait refusé d'accepter une peine de travaux d'intérêt général (TIG), ce qui aurait été reconnaître un délit qu'il n'avait pas commis. Il a fait appel de cette décision.

Bien d'autres militants syndicaux sont ainsi traînés en justice. C'est le cas de deux militants de la CGT, Yann Tavernet, technicien à PSA Trémery, et Denis Beckrich, agent territorial de la ville de Metz, pour lesquels le procureur exige une amende de 500 euros, ou encore de Joël Moreau, ancien délégué central du groupe PSA et militant CGT de PSA Mulhouse, condamné à une amende.

Il s'agit bien d'une politique qui confirme que ce gouvernement est avant tout un gouvernement de combat contre la classe ouvrière. Mais ce n'est pas la répression qui parviendra à faire baisser la tête aux travailleurs.

Daniel Mescla

PS, PCF et Front populaire : mensonges d'hier et d'aujourd'hui

Dimanche 1^{er} mai, alors que des dizaines de milliers de manifestants défilaient entre autres contre le projet de loi travail du gouvernement socialiste, le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, honorait la mémoire de Léon Blum et du Front populaire.

Cambadélis établissait un parallèle historique audacieux entre Blum et Hollande, les lois sociales de 1936 et la loi travail de 2016, la victoire électorale du Front populaire en avril 1936 et celle qu'il souhaite pour Hollande en 2017. Et de tancer ses ex et peut-être futurs alliés du PCF et des Verts, les invitant à s'aligner derrière le président sortant.

Le lendemain, *L'Humanité* n'a pas eu de mal à pointer le mensonge consistant à confondre des lois favorables aux travailleurs, les quarante heures, les congés payés, les délégués du personnel de 1936, avec les mesures antiouvrières contenues dans la loi El Khomri. Cette

loi travail vise même essentiellement à détruire ce qui fut la plus grande conquête de 1936, les conventions collectives, qui inscrivent dans les textes les droits conquis solidairement par les travailleurs.

Le quotidien du PCF utilise pourtant la même référence historique, 1936, de façon aussi malhonnête que Cambadélis, quoique moins grossièrement, il est vrai. Comme la quasi-totalité des historiens et commentateurs, *L'Humanité* se contente de mettre les conquêtes ouvrières de 1936 indistinctement au compte du gouvernement dirigé par Blum et de la grève générale spontanée de millions de travailleurs,



Blum et Thorez en meeting en 1936.

en mai et juin. Et d'oublier volontairement la politique du gouvernement, des partis et des syndicats qui le soutenaient, qui a consisté à empêcher que la grève générale ne se transforme en révolution sociale. Les conquêtes sociales, réelles, furent le prix que la bourgeoisie fut contrainte de payer, sur les conseils du gouvernement Blum, pour que les dirigeants de la CGT,

du PS et du PCF réussissent à faire rentrer le torrent ouvrier dans son lit. Après quoi, le gouvernement et le patronat reprirent une à une les avancées sociales, jusqu'à ce que, finalement, la même Chambre de Front populaire élue en 1936 porte Pétain au pouvoir.

Aujourd'hui, Cambadélis invoque les conquêtes sociales de 1936 et soutient un président qui les

détruit et même condamne les travailleurs qui osent se défendre. *L'Humanité* et les dirigeants du PCF soulignent la contradiction... après avoir appelé à voter pour ce même président et sans jamais rien proposer d'autre que de voter et voter encore pour ce même genre de politicien. Comme en 1936, PS et PC font la paire.

Paul Galois

Assurance-chômage : le Medef à l'attaque

La convention d'assurance-chômage, qui fixe les règles d'indemnisation des chômeurs, est censée être renouvelée au 1^{er} juillet. Dans le cadre des négociations tripartites (patronat, gouvernement, confédérations de salariés), le Medef, appuyé par la CGPME et l'UPA (artisans), a fait parvenir à ses partenaires un ensemble de propositions en neuf points, qui n'est rien moins qu'un plan d'attaque en règle contre les chômeurs actuels et futurs.

Il serait d'abord question de moduler l'indemnisation en fonction du marché de l'emploi, comme ils disent. Par exemple, si le taux du chômage baisse en dessous de 9 %, l'indemnisation ne serait que de 0,8 jour pour un jour cotisé, le chômeur ne touchant alors que 4/5^e des sommes précédemment allouées. Au cas où le taux du chômage atteindrait 12 %, l'indemnisation augmenterait progressivement jusqu'à 1,2 jour indemnisé pour un jour cotisé. Comme

on sait que les statistiques du chômage sont arrangées en fonction des besoins de la propagande gouvernementale, les chômeurs pourraient attendre longtemps l'indemnisation maximum!

Les patrons souhaitent aussi rétablir la dégressivité de l'allocation de retour à l'emploi, qui dépend de l'ancien salaire, comme c'était le cas jusqu'en 2001. Il s'agirait, selon Gattaz, « d'inciter à travailler tous les gens qui le peuvent ». Comme si c'était un manque de volonté qui

maintenait les travailleurs sans emploi au chômage!

De plus, prétendument pour tenir compte des réalités, les chômeurs n'entreraient dans la catégorie senior, qui permet de percevoir les indemnités pendant trois ans, qu'à partir de 59 ans, et non plus de 50 comme c'est le cas actuellement.

En jargon patronal, il s'agirait de dissuader les chômeurs de tenter une « optimisation fiscale des règles », c'est-à-dire de jongler habilement entre

périodes de chômage et périodes d'emploi pour rester non imposables. Ce sont ceux pour qui l'optimisation n'a pas de secret en matière fiscale qui osent s'en prendre aux travailleurs les plus pauvres! Il est bien connu pourtant que seuls 43 % des demandeurs d'emploi perçoivent une allocation d'assurance-chômage et que celle-ci s'élève à moins de 1 031 euros pour 50 % d'entre eux.

Viviane Lafont

FN : trois couplets, un même refrain!

À la différence des années précédentes, ce 1^{er} mai, les Le Pen, père, fille et petite-fille, ont organisé deux rassemblements concurrents. Mais s'ils avaient chacun leur partition, c'était bien pour jouer le même air.

Le père, exclu du Front national, rassemblait place des Pyramides à Paris des représentants de l'extrême droite la plus traditionnelle, celle qui rejette la dédiabolisation mise en scène par la fille.

En parallèle, Marine Le Pen et la direction du FN organisaient un banquet, prétextant des problèmes de sécurité pour ne pas rassembler dans la rue. Elle y a tenu un discours se voulant plus acceptable que celui de son père et affirmant vouloir rassembler

largement pour sa candidature en 2017.

Enfin la petite-fille, Marion Maréchal-Le Pen, a fait le lien entre les deux, en défendant une position proche de celle du grand-père, destinée aux vieux briscards de l'extrême droite et autres nostalgiques du temps des colonies. Mais elle a participé aux agapes organisées par sa tante.

Ambitions concurrentes, stratégies divergentes ou partage des tâches pour ratisser large? En fait, les politiciens à la

tête du FN draguent large, à droite, sans qu'aucun ne conteste la toute-puissance du patronat.

Ils tiennent d'ailleurs aux couches populaires le même discours de bonimenteur que les politiciens des autres partis parlementaires: « Votez pour nous et ça changera », se gardant de dire comment. Pour la bonne raison que, s'ils cherchent les voix des classes populaires, ils ne veulent pas s'appuyer sur celles-ci pour contraindre les exploités à céder.

Au bout du compte, les méthodes et les idées du FN sont les mêmes que celles des autres partis qui se situent dans le camp du patronat.

Nicolas Carl

La Rochelle : Vingt-Trois v'la les curés!

Procession de 300 prêtres, imposition des mains sur sa tête par les 35 évêques et trois cardinaux rassemblés sous la présidence de celui de Paris, André Vingt-Trois, présence du nonce, représentant du pape: aucune pompe, aucune superstition d'un autre âge ne manquera à la cérémonie d'ordination du futur évêque de La Rochelle. Il se verra aussi remettre quelques grigris (anneau, bâton, mitre, blason), jeudi 5 mai dans le Parc des expositions de la ville, plus habitué à accueillir d'autres types de foires.

Le préfet de Charente-Maritime et les maires

de La Rochelle et Saintes, respectivement divers droite et divers gauche, sont attendus à cette messe de trois heures, pas gênés non plus semble-t-il par la fleur de lys qui ornera le blason du nouvel évêque, blason qui comportera aussi divers symboles de l'Asie, où a prêché ce prêtre missionnaire dans la plus pure tradition coloniale. Décidément, les représentants de l'État républicain laïque, suivant eux aussi une longue tradition, ne répugnent à aucune courbette devant l'Église, sans craindre le ridicule.

Correspondant LO

Réfugiés : évacués de Paris 19ème... pour aller où ?

Les quelques centaines de migrants qui campaient sous le métro aérien à Stalingrad, dans le 19ème arrondissement de Paris, ont été évacués lundi 2 mai par les forces de police pour être conduits, a déclaré la préfecture, dans des centres d'hébergement en Île-de-France et en province.

Ce campement, un parmi bien d'autres, où avaient échoué des réfugiés fuyant la misère ou la guerre dans leur pays, était en effet un lieu insalubre, sans eau ni sanitaires, dangereux pour les adultes et encore plus pour les enfants. Mais pourquoi faut-il que la situation devienne intolérable, au point qu'une partie d'entre eux l'avaient déjà quitté pour occuper un lycée désaffecté de cet arrondissement, pour que l'État réagisse ? « En Allemagne, aucun réfugié n'est resté à la rue comme ça », dénonçait un jeune Soudanais.

Il est vrai qu'en France, malgré les grandes déclarations de solidarité de Hollande, l'accueil des

réfugiés se fait au compte-gouttes et dans des conditions indignes. Ceux-ci campent des mois, voire des années, dans des abris de fortune, sous la pluie ou dans le froid, sans que l'État fasse quoi que soit. Et quand les pouvoirs publics se préoccupent d'eux, c'est pour évacuer ces migrants, trop souvent sans ménagement, et les conduire dans des centres. Depuis onze mois, dix-neuf opérations d'évacuation de campement ont été réalisées et, selon le gouvernement, 6 500 migrants auraient été accueillis sur 55 centres.

Outre le fait que seule une minorité peut espérer une place dans les CADA (Centre d'accueil pour les demandeurs d'asile),



Paris, campement à Stalingrad.

ceux-ci sont dispersés dans toute la France, et les migrants se retrouvent parfois isolés dans un petit village où ils n'ont rien à faire de leurs journées. Par ailleurs, si un grand nombre d'hébergements sont corrects, d'autres sont carrément des centres de

rétenion infâmes, et la première idée des réfugiés est de les quitter le plus vite possible pour se rapprocher des grandes villes, surtout de Calais, pour un éventuel passage en Grande-Bretagne.

Hollande a annoncé que 30 000 migrants en

situation de détresse, Syriens, Irakiens, Érythréens, Soudanais, etc., seraient accueillis en France en 2016. Rien ne dit qu'il tiendra sa parole, et encore moins qu'il aura le souci de les accueillir dans des conditions respectant leur dignité.

Marianne Lamiral

Les migrants prennent la parole

Occupé depuis le 21 avril par quelque 150 migrants venus du campement installé sous le métro Stalingrad, le lycée Jean-Jaurès à Paris est sous la menace d'une évacuation décidée par le tribunal administratif de Paris.

La demande en a été faite par Valérie Péresse, présidente LR de la région Île-de-France. Pour se justifier, elle a avancé qu'on « ne peut pas s'approprier un bien public qui doit être mis à la disposition des lycéens », ajoutant que

« 10 % des lycées parisiens sont en sureffectif ». Alors que ce lycée est laissé à l'abandon depuis près de cinq ans, elle ne se soucie des jeunes Parisiens que lorsqu'il sert à loger des migrants dans des conditions un peu moins indignes !

Les associations La Chapelle debout ! et le Collectif parisien de soutien aux exilés, qui ont organisé l'occupation, avaient justement choisi cet établissement parce qu'il était vide et situé dans un quartier populaire, où les migrants peuvent trouver un soutien. En outre, ceux qui s'y sont installés ont veillé à ce que le lycée ne soit pas suroccupé, pour que les conditions y restent correctes, à l'intérieur comme à l'extérieur.

La plupart des présents viennent de pays en guerre ou connaissant la famine : Soudan, Érythrée, Somalie, Yémen, Afghanistan, etc. Dans un tract qu'ils ont distribué, donnant un compte-rendu de l'assemblée générale qu'ils avaient tenue, ils ont tenu à rappeler que, quelle que soit leur nationalité, ils sont tous unis dans la même situation d'urgence. En voici des extraits :

« Il est crucial qu'il n'y ait aucune distinction de nationalité entre nous : nous avons chacun de bonnes raisons d'avoir quitté nos pays respectifs. Nous ne pouvons admettre la notion qu'une nationalité aurait plus ou moins le droit d'obtenir l'asile. Nous refusons d'être divisés. [...] La demande d'asile de nombreux Soudanais a été refusée par l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides), les forçant à dormir dehors dans des parcs. Nous fuyons tous de violents conflits et on ne peut être traité à la légère. Personne ne vient ici par plaisir et nous refusons qu'un jugement soit établi sur les raisons de notre départ. Nous avons tous abandonné derrière nous ce qui nous était précieux. Si nous sommes là, c'est parce que nous n'avons pas d'autre choix. [...]

La demande d'asile est une longue route faite de luttes, nous menant d'un tribunal à un autre, d'un bureau à un autre, avec personne pour nous guider ou nous informer. Sans assistance, la complexité des démarches rend impossible toute demande d'asile. Il n'est pas normal que la procédure soit si longue. Il devrait y avoir des légistes capables de nous défendre et de faire en sorte que certaines procédures ne soient sans fin et inutilement répétées. [...] Puisque nous sommes en France et que nous formulons notre demande d'asile auprès de l'État, pourquoi nous renvoie-t-on systématiquement vers les associations non-gouvernementales ?

[...] En ce qui concerne les logements proposés, nous pouvons affirmer que certains sont pires que la mer à laquelle nous avons échappé. Le racisme est présent dans de nombreux centres et, dans certains, on nous refuse le droit d'aller et venir, la possibilité de faire connaître nos conditions de vie et chaque demande nous ramène à l'Ofpra, sans la moindre marge de manœuvre. Si cette dernière rejette des dossiers, leurs auteurs finissent à la rue. »

Correspondant LO

La justice veut bâillonner un juge

Parce qu'il avait remis en liberté des réfugiés que le ministère de l'Intérieur avait enfermés illégalement dans un centre de rétention, un juge des libertés et de la détention du tribunal de Nîmes est mis en cause par sa hiérarchie.

À l'automne 2015, le gouvernement avait décidé de vider la « jungle » de Calais, où les migrants survivent en espérant passer en Grande-Bretagne. Entre octobre et décembre, la police avait interpellé 1 200 personnes pour les envoyer de force dans sept centres de rétentions très éloignés. Heureusement, il n'était toutefois pas question de renvoyer ces réfugiés dans les zones de guerre comme la Syrie, l'Afghanistan et certains pays

d'Afrique, dont ils sont originaires. Ils n'avaient donc rien à faire dans des centres de rétention.

Ce juge s'était donc autosaisi du placement illégal de 46 d'entre eux au centre de rétention de Nîmes et, conformément au droit, il avait ordonné leur libération. C'était révéler au grand jour que le ministre de l'Intérieur organisait leur déportation en dehors de tout cadre légal. Ce juge avait été le premier à le faire en octobre, suivi d'autres. La

contrôleuse des lieux de privation de liberté leur avait donné raison.

Entre la simple application du droit et la politique de chasse aux migrants du gouvernement Hollande, la hiérarchie du ministère de la Justice a choisi son camp, qui est celui du pouvoir. Le juge de Nîmes se voit à présent reprocher un « manquement à ses devoirs de prudence et d'impartialité », ce qui laisse planer la menace d'une inspection judiciaire suivie éventuellement d'une sanction devant le Conseil supérieur de la magistrature.

Cela relativise bien des discours sur « l'État de droit ».

Lucien Déroit

La Fête de Lutte ouvrière

les 14, 15 et 16 mai à Presles (Val-d'Oise)

Les 14, 15 et 16 mai, la fête annuelle de Lutte ouvrière aura lieu à Presles, dans le Val-d'Oise, à 30 km au nord de Paris. Grand rassemblement de l'extrême gauche, cette fête témoigne de la permanence d'un courant communiste révolutionnaire en France et dans d'autres pays.

Elle sera un point de ralliement pour tous ceux qui refusent l'offensive du patronat et la politique du gouvernement PS à son service. Ce sera aussi un moment de fraternité pour ceux qui jugent que le capitalisme ne peut être l'avenir du monde, et que la lutte pour l'émancipation des travailleurs est toujours à l'ordre du jour. Ce sera enfin, et cela ne gêne rien, un moment festif. Dans un grand parc boisé de 30 hectares, on trouvera au détour des allées des débats, des spectacles, des concerts, des expositions et des conférences, des cinémas et de nombreux stands de spécialités culinaires. Et le soleil fera aussi certainement de son mieux pour assurer sa présence, la météo nous assure sa présence.

Alors, pour le week-end de la Pentecôte, retrouvons-nous à la Fête de Lutte ouvrière !



Au Grand Podium

Samedi

La Rabia, chansons de lutte, rock de classe

Le bal des Martine, orchestre de bal pour petits et grands

El Gato Negro, salsa, samba, cumbia, latino festif



El Gato Negro

Dimanche

Evelyne Gallet, chansons au vitriol

Les Fatals Picards, rock parodique

Guillaume Meurice, *Que demande le peuple?* one man show

La Cafetera Roja, pop rock hip-hop



Evelyne Gallet

Lundi

Compagnie Jolie Môme, *À contre-courant* chansons contestataires théâtralisées

Johnny Montreuil, rockabilly de banlieue



Les Fatals Picards

La Fête sera ouverte du samedi 14 mai à 11 heures jusqu'au soir à 23 heures, puis sans interruption du dimanche matin 9 heures au lundi 16 mai à 20 heures.

Achetez à prix réduit vos cartes d'entrée et bons d'achat

Jusqu'à la veille de la Fête, la carte d'entrée, valable les trois jours, est vendue au tarif réduit de 15 euros. À l'entrée de la Fête, elle vaudra 20 euros. Pour profiter de cette réduction, achetez-la dès maintenant.

Les bons d'un pouvoir d'achat de cinq euros mais vendus quatre euros avant la Fête, sont également en vente.

On peut se procurer cartes et bons soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à :

Lutte ouvrière • BP 233 • 75865 PARIS CEDEX 18.

Préciser dans le courrier le nombre de cartes et de bons d'achat souhaités, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte ouvrière, sans oublier d'indiquer l'adresse d'expédition et le téléphone. Envoi franco.



Comment venir à la Fête?

- **Le train**: la Fête est facilement accessible par le train depuis la gare du Nord en 37 minutes jusqu'à la gare de Presles-Courcelles (direction Persan via Montsoult) • ligne H, départ toutes les heures à 8 h 34, 9 h 34... jusqu'à 23 h 34, puis retour à 8 h 47, 9 h 47... jusqu'à 23 h 47. La gare de Presles-Courcelles est à 900 mètres de la Fête. Tous les pass Navigo dézonés permettent de se rendre à la gare de Presles gratuitement.
- **Les cars gratuits**: ils font la navette depuis la sortie du métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne 13) et vous déposent à l'entrée de la Fête. Départ toutes les vingt minutes environ. Retour garanti.
- **La voiture**: Attention! Presles est un petit village. Le stationnement y est très difficile. Alors choisissez plutôt le train ou le car.

Au Théâtre de verdure

Samedi

Les rillettes de Belleville, fanfare

Sébastien Guerrier, *Vivre debout*, chanson politique

Élise ou la vraie vie, d'après Claire Etcherelli, pièce de théâtre adaptée, mise en scène et jouée par **Eva Castro**

Menestred, chants populaires de lutte

La Cité des arts

Apprendre une chorégraphie en une heure, désosser un violon pour comprendre son fonctionnement, créer une tête d'homme avec de la terre en cinq minutes, interroger les chanteurs d'une chorale, découvrir la peinture un pinceau à la main... Animations, ateliers de réalisation, conférences, discussions vous attendent.

À vos pinceaux! à vos palettes!

Dimanche

Opéra al dente, opéra déjanté par Les Moyens du Bord

La Orquesta Chilaquiles, cumbia

El kabaret, *L'homme est bon mais meilleur est le veau* d'après le *Petit Mahagony* de Bertolt Brecht et Kurt Weill

Jef Sicard Quintet, hommage au brésilien Tom Jobim, jazz bossa-nova

The Moonlight Swampers, reprises rock

Lundi

El kabaret, *L'homme est bon mais meilleur est le veau* d'après le *Petit Mahagony* de Bertolt Brecht et Kurt Weill

Presaj, reggae

Opéra al dente, opéra déjanté par Les Moyens du Bord

Blues non-stop, blues

fete.lutte-ouvriere.org
le programme de la Fête

Au bonheur des enfants

Rois de la Fête, les enfants profitent de nombreux jeux et animations, et peuvent se promener partout en toute sécurité. Une « carte orange » permet de n'en rater aucun.

Les parents peuvent aussi se distraire, en laissant leurs enfants s'amuser dans deux espaces protégés :

- La Cité des jeunes

C'est une belle aire de pelouse et de sous-bois où les enfants trouvent tout pour être heureux: animations, dessins animés, contes, jeux, sous la surveillance permanente d'adultes qualifiés. Un seul problème: convaincre les enfants de la quitter!

- La garderie

Gérée par des camarades compétents et attentifs, elle accueille les bébés de plus de trois mois.

TOUS LES STANDS

Place de l'Églantine

- Badges avenue (badges politiques et fantaisie)
- Cartes postales (EdF)
- Kiosque de l'Églantine
- Sous les pavés... les pages (livres d'occasion)
- Le ballon de la Fête

Allée de la Diane

- Mini golf
- Bowling
- Tir à plomb (Chantiers navals STX Saint-Nazaire)
- Tir à l'arc (Sanofi Vitry-sur-Seine)
- Les mots fléchés (La Poste Paris 17)
- Halle aux jeux
- The Spark (USA)
- Old West Diner
- Orienthe-vous (Allier)
- Podium Broadway Music Hall

Place du Grand Podium

- Le serpent à lumière
- Accueil Nord
- Chorba, thé, gâteaux (PSA Poissy Saint-Ouen)
- Aux moules-frites
- Disques
- Le manège enfantin
- Arbalètes
- La mare aux canards
- Marionnettes
- L'actualité vue par les dessinateurs de presse À vos pinceaux ! (Lorraine)
- Quiches et tartes lorraines (Sovab Renault)
- Brasserie + BRA (Bund Revolutionärer Arbeiter) (Allemagne)
- Accueil Est
- Accueil Bourgogne
- La fondue et assiettes de fromages
- Halle aux jeux du cèdre
- Expo photos : les espoirs nés des grèves de 1936
- Barbe à papa
- Jus de fruits - milkshakes
- Escargots
- Crêpes canadiennes (Compiègne/Beauvais)
- Bonbons
- Harengs de la Baltique
- Fraternité à la menthe
- Flammekueche (Strasbourg - Punch)

Échecs et Marx
Dimanche à 16 h, Jean-Philippe Karr, maître international d'échecs, jouera une partie simultanée contre vingt joueurs.

Feu d'artifice devant le château dimanche 15 mai à la nuit tombée



Animations de l'esplanade du château
• l'accrovoile
• les ballons bulles
• le fil tendu

Pas de vente de tabac
Il n'y a pas de vente de tabac dans l'enceinte de la Fête. Fumeurs, prenez vos précautions.

Demandez les programmes
Outre ce programme principal, plusieurs dépliants sont à votre disposition dans tous les stands Lutte ouvrière-Renseignements, avec les lieux et horaires des multiples animations : Les cinémas • Sciences en Fête • Les animations dans les allées • Les débats de la Fête • Le Village médiéval • La Cité des Arts • L'Arboretum

Les librairies
• La grande librairie du château : plus de 1500 titres différents, livres de poche, documents, témoignages, histoire du mouvement ouvrier, romans
• La Cité du roman ; des romans, récents ou classiques, par thème ou par pays
• La librairie de la Cité des sciences
• La librairie de la Cité politique : toutes les publications de Lutte ouvrière
• Les livres d'occasion : sous les pavés, les pages
• Les librairies des stands de nos camarades des Antilles, d'Afrique, d'Haïti, des États-Unis et d'ailleurs

Pour des raisons de sécurité et de propreté, les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la Fête, sauf évidemment les chiens d'assistance.

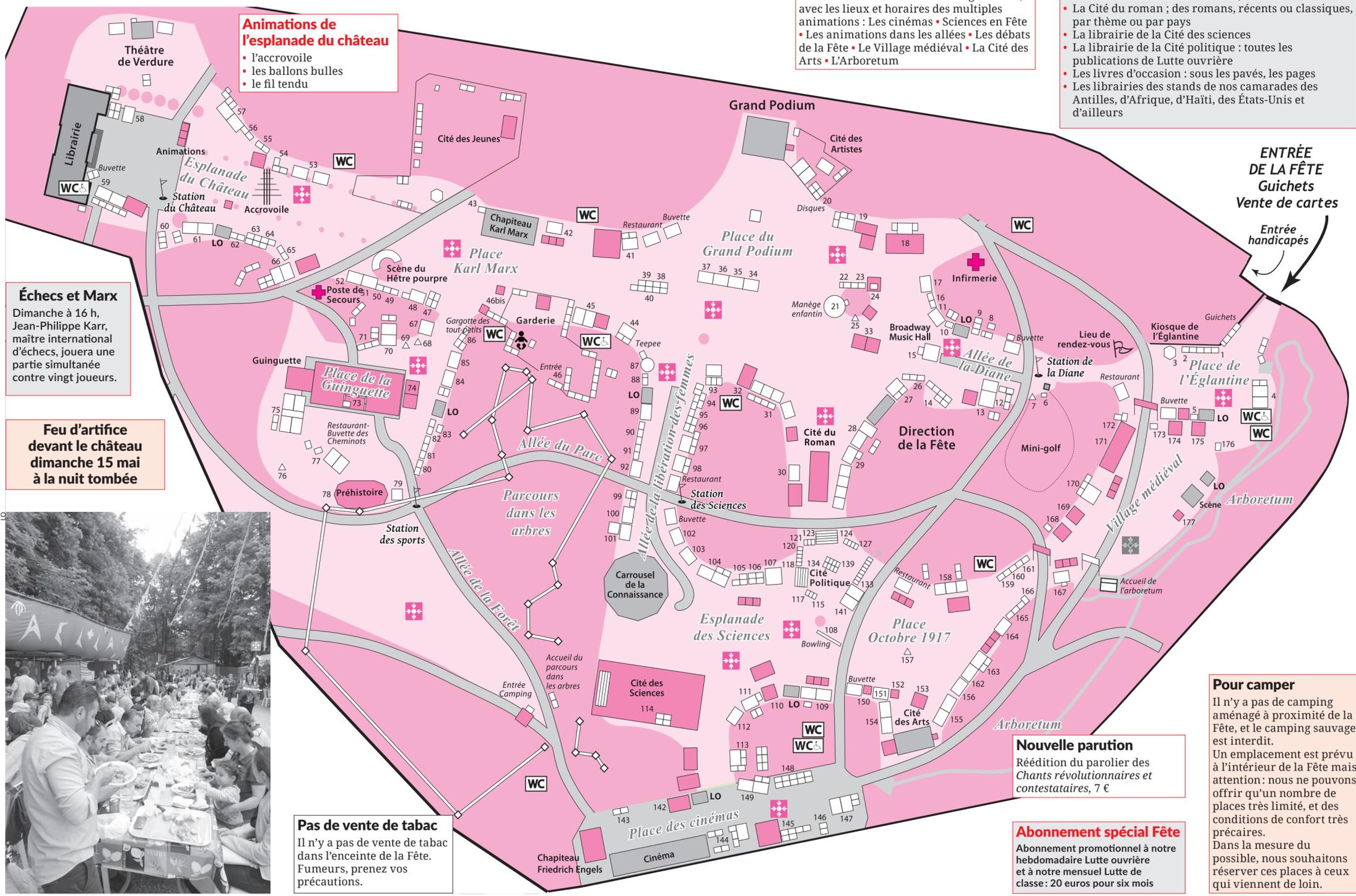
- Movimiento Socialista de los Trabajadores (MST Nueva Izquierda-Argentina)
- Izquierda Anticapitalista Revolucionaria (IZAR- Espagne)
- CERMTRI
- CNT
- Alternative libertaire
- Réseau éducation sans frontières (RESF)
- FT-QI (Fraction trotskyste-Quatrième Internationale)
- Socialist Fight (Grande-Bretagne)
- Gauche révolutionnaire
- OKDE (Organisation des communistes internationalistes de Grèce)
- Fraction l'Étincelle
- Gauche communiste
- Prospettiva marxista (Italie)
- Socialisme ou Barbarie
- Librairie : toutes les publications de Lutte ouvrière

- Place du 7^e art**
- Palet des jeux
 - L'entracte (accueil cinémas)
 - Crêperie bretonne
 - L'huitre ouvrière
 - Raviolis sibériens
 - Churros y chocolate (Air France Roissy et ADP Orly)
 - Sepia y tortilla (tapas)
 - Paella valenciana

- Cité des arts**
- Mosaïques
 - Studio 2
 - Pagode sculpture
 - Petit salon
 - Atelier de sculpture
 - Atelier de peinture
 - Studio 1

- Place Octobre 17**
- La boule maboule
 - Spécialités lyonnaises (Lyon : chimie et hôpitaux)
 - Fromages d'Auvergne
 - Accueil Clermont-Ferrand
 - Crottin chaud
 - Crêperie (Sanofi)
 - Glaces et profiteroles
 - Accueil Rhône-Alpes
 - Le petit atelier
 - C'est la cata

- Village médiéval**
- Petit salé aux lentilles
 - Forge
 - Forge médiévale
 - Rôtisserie de sire Renault
 - Taverne de maître Taillevant
 - Galette saucisse
 - Boissons médiévales
 - Vannerie/Travail du bois
 - Calligraphie
 - La poterie
 - Four à pain



Pour camper
Il n'y a pas de camping aménagé à proximité de la Fête, et le camping sauvage est interdit. Un emplacement est prévu à l'intérieur de la Fête mais attention : nous ne pouvons offrir qu'un nombre de places très limité, et des conditions de confort très précaires. Dans la mesure du possible, nous souhaitons réserver ces places à ceux qui viennent de loin.

Nouvelle parution
Réédition du parolier des Chants révolutionnaires et contestataires, 7 €

Abonnement spécial Fête
Abonnement promotionnel à notre hebdomadaire Lutte ouvrière et à notre mensuel Lutte de classe : 20 euros pour six mois

Place Karl Marx

- Gaufres de Liège
- Dédicaces
- Au partage des profruits
- La Dolina (Solystic Bagneux)
- Accueil des tout-petits
- Gargote des tout-petits
- Seiche and'ouillette (Snecma Gennevilliers)
- Brin de fantaisie (Hôpital Sainte-Anne)
- Lutte ouvrière Hôpitaux
- Lutte ouvrière Renault
- Accueil Le Mans - Chartres
- Sardines grillées

Esplanade du château

- Maffé
- UATCI (Afrique-UCI)
- Animations
- Sinif Mucadelesi (Turquie-UCI)
- Café turc
- P'tit déjeuner du port - Breakfast (Société générale)
- Pizza, aioli
- Soupe aux choux
- Accueil Sud-Est
- L'Internazionale (Italie-UCI)
- OTR (Haïti-UCI)

Place de la Guinguette

- Mur d'escalade
- Le cageot fol
- L'arbre aux singes
- Indoustand (RATP)
- Île de La Réunion
- La Guinguette
- Café de la Guinguette
- Barbouille
- Couscous

Place Karl Marx

- Marmite haïtienne
- Combat ouvrier (Antilles-UCI)
- Menus d'Isles
- Molkky (jeu de quilles finlandais)
- Échecs et Marx ! (échecs, go, jeux de stratégie)
- Préhistoire
- Le bas-fourneau
- La voix des travailleurs (Belgique-UCI)
- Tir à la patate (Banque de France Paris)
- Annoncez la couleur (RATP)
- Minéraux
- La coupe est pleine

Allée de la Libération des femmes

- Tipi
- Fléchettes
- Accueil Centre (Orléans, Montargis, Bourges, Vierzon, Nevers, Limoges)
- Jambon du Morvan
- Le monde à la carte
- Accueil Tours-Angers-Poitiers-Chalet

Place Karl Marx

- Dolce Vita
- Déco. LO (CHU Rouen)
- Café pâtisserie Le Grain de folie (Limoges)
- Le frondeur du Poitou
- Salades gourmandes (Orléans)
- Gaufres picardes (Amiens)
- Tea break
- Workers' Fight (Grande-Bretagne - UCI)
- Accueil Bretagne - Normandie
- Brochettes grecques (Air France)

Esplanade des Sciences

- Voz Obrera (Espagne-UCI)
- Puce rouge
- Express café
- Charlottes
- Billard
- Bowling
- Le temps des fraises (Services financiers de La Poste-Paris Île-de-France)
- Karaoke (Creil)
- Confit social
- Brick à l'oeuf

Place Karl Marx

- Accueil Bordeaux - Angoulême - Perpignan - Toulouse
- Cafétéria du chapiteau scientifique
- Diprimci Isçi Partisi (DIP- Turquie)
- EEK (Parti Ouvrier Révolutionnaire - Grèce)
- Partito Comunista dei Lavoratori (PCL - Italie)

Place Karl Marx

- Tendance Bolchevik Internationale (TBI - Grande-Bretagne)
- Nouveau parti anticapitaliste (NPA)
- Workers' Liberty (Grande-Bretagne)
- Les Amis de la Commune
- ARS Combat
- Livres Pathfinder
- Mouvement communiste
- Initiative communiste ouvrière

Débats et forums de Lutte ouvrière

Débats après le film *Comme des lions*

Samedi 14 mai à 21 h, au chapiteau Engels avec Jean-Pierre Mercier

Dimanche 15 mai à 22 h 30, au chapiteau Karl Marx avec la réalisatrice Françoise Davisse et Philippe Julien.

Les forums d'entreprise, dimanche 15 mai

11h: les cheminots contre la loi El Khomri et le décret-socle.

12h: PSA - Sous-traitance, suppressions de postes, accords de compétitivité, comment réagir?

13h30: hôpitaux: un plan anti-Santé qui mérite un plan de riposte

16h00: Renault institue la précarité pour accroître ses profits.

Et bien d'autres forums sur: la loi travail • la gauche réformiste et l'élection présidentielle • le FN • l'état d'urgence • le congrès de la CGT • les interventions impérialistes de la France en Afrique et en Libye • la crise économique • l'Europe et les réfugiés • le Brésil de Lula et Dilma Rousseff • la guerre civile en Syrie • la Russie de Poutine • la Chine sans miracle capitaliste • l'Algérie aujourd'hui

Débat NPA-Lutte ouvrière, dimanche 18 h

Le mouvement contre la loi El Khomri, les anticapitalistes et les révolutionnaires

Au chapiteau Karl Marx

Samedi 14 mai

13 h / **J.-F. Grelier**: AZF: les victimes face à Total et à l'État • 14 h / **A. Mabon**: Thiaroye: un massacre colonial • 15 h / **J.-J. Marie**: La Russie sous Poutine • 16 h / **P. Marichalar**: Médecin du travail, médecin du patron? • 17 h / **G. Noiriel**: Chocolat. La véritable histoire d'un homme sans nom • 18 h / **C. Wihtol de Wenden**: La crise des migrants et l'Union européenne: faut-il ouvrir les frontières? • 19 h / **Judith Magre** lira des extraits de *Jeunesse d'une ouvrière* d'Adelheid Popp • 20 h / **M. Stambouli** et **M. Naelten**: Les jeunes migrants et les politiques d'immigration • 21 h Chantons ensemble des chants révolutionnaires

Dimanche 15 mai

11 h / **A. Carré**: la loi travail et ses conséquences sur la santé au travail • 12 h / **F.-X. Guillerme**: Le sang des nègres • 13 h / **D. Peschanski**: Drancy, un camp en France • 14 h / **J.-J. Marie**: Le rapport Khrouchtchev

Au chapiteau Friedrich Engels

Samedi 14 mai

13h30 *Hazaribag, cuir toxique*, film de **E. Darblay** et **E. de Lavarene** • 14 h / **C. Schweyer**: La monnaie et la médaille satiriques dans les luttes de classes au 19^e siècle • 16 h / **A. Steiner**: Histoire en cartes postales des luttes sociales au début du 20^e siècle • 17 h / Projection du film *Perdre sa vie à la gagner* de **Liza Fanjeaux** • 18 h / Débat avec **Liza Fanjeaux** • 19 h / Projection du film *Comme des lions* de **Françoise Davisse** • 21 h / Débat avec **Jean-Pierre Mercier**

Dimanche 15 mai

10 h / *Still the enemy within* (L'ennemi intérieur), film sur la grève des mineurs britanniques de 1984 • 12 h / Débat avec les camarades de **Workers' Fight** • 13 h / *L'espoir trahi*, film de **Lutte ouvrière** sur 1936 en Espagne • 14 h / 30 Débat avec des camarades de **Voz Obrera**

• 16 h / **J. Papp**: De l'Autriche-Hongrie en guerre à la République hongroise des Conseils (1914-1920) • 17 h / **S. Deruette**: L'Utopie de Thomas More, 500 ans déjà! • 18 h / **V. Decker**: L'école publique, notre bien commun • 19 h / **J. Barzman** et **J.-P. Castelain**: Jules Durand, un crime social • 20 h 30 Projection du film *Comme des lions* de **Françoise Davisse** • 22 h 30 Débat sur le film avec **Françoise Davisse** et **Philippe Julien**

Lundi 16 mai

11 h / **G. Davranche**: Ouvriers et révolutionnaires face à la guerre de 1914-1918 • 12 h / **M.-L. Dufresne-Castets** et **P. Moussy**: Le projet de loi El Khomri • 13 h / **O. Le Cour Grandmaison**: Vivre aux colonies • 14 h / **J.-L. Raharimanana**: Madagascar 1947 • 16 h / **A. Canihac**: Liberté de circulation et d'installation de tous les migrants! • 17 h 30 / Chantons ensemble des chants révolutionnaires.

16 h / *Capitaine Thomas Sankara*, film de **C. Cupelin** • 17 h 30 / Débat avec les camarades de l'UATCI • 18 h 30 / *D'une brousse à l'autre*, film de **J. Kébadian** sur les sans-papiers de Saint-Bernard (1996) • 20 h / Débat avec **Jacques Kébadian** et **Serge Le Péron** • 21 h / 1936, *Le Grand tournant*, film d'**Henri de Turenne**

Lundi 16 mai

10 h / *Elles... les filles du Plessis*, film de **Bénédicte Delmas** • 11 h 30 / *Saigneurs*, film sur conditions de travail dans les abattoirs • 13 h / *Barakeden, les petites bonnes de Bamako*, film d'**Adeline Gonin** • 14 h / Débat avec **Adeline Gonin** • 16 h / Reportages vidéo sur les migrants de Calais suivi d'un débat avec **F. Guennoc** de l'association *L'auberge des migrants* • 17 h 30 / *Hazaribag, cuir toxique*, film d'**E. Darblay** et **E. de Lavarene** • 18 h 30 / *Les trois couleurs d'un empire*, de **J.-C. Guidicelli**

Les débats à la cité des sciences

Samedi

13h / **M.-A. Selosse**: La coopération entre espèces vivantes et l'idée de compétition • 14h30 / **M.-T. Teixeira**: Le cancer et le vieillissement • 16h / **T. Heams**: ADN de nos gènes: entre espoirs de réparations et craintes • 17h30 / **P. Berche**: Brève histoire de l'exploration du cerveau • 19 h / **S. Bouley**: Des histoires planétaires à rebondissement • 20h30 / **A. Langaney**: Le sexe: révolutionnaire!

Dimanche

10h30 **A. Roman**: Radiographie d'un volcan • 12 h / **A. Simaan**: Naissance de la science dans l'antiquité, les actuels Irak, Syrie, Grèce et Égypte • 13h30 / **M. Morange**: Grands moments de l'histoire de la biologie - 16 h / **A. Simaan**: Déforestation en Amazonie et chaos climatique • 17h30 / **F. Confalonieri**: Les microbes face à la radioactivité • 19 h / **V. Sautter**: Le robot Curiosity à la découverte de Mars • 20h30 / **E. Gourgoulhon**: Trous noirs et ondes gravitationnelles

Lundi

10h30 / **N. Palanque-Delabrouille**: Neutrinos, rayons cosmiques, ondes gravitationnelles • 12 h / **M. Zito**: Les secrets de la matière • 13h30 / **L. Perino**: Darwin, la sélection naturelle et nos maladies • 16h / **P. Lopez-Garcia**: Les tout débuts de l'origine de la vie

Parmi les miniconférences

Que la Force soit avec nous... mais laquelle? • Pourquoi les avions volent ou pas • L'astronomie de la Grèce antique • Féminin-Masculin, quel genre de différences? • L'homme est-il un animal comme les autres? • Les singes parlent à leur manière • L'infini c'est long, surtout à la fin • Le coeur et ses maladies • La science face aux charlatans et aux marchands • Faut-il craindre les matières plastiques? • Les chiffres ne mentent pas... • Prononcer une langue ancienne • Des machines pilotées directement par la pensée • Comment comptent calculatrices et ordinateurs • Volcans, tous parents, tous différents.

La roulotte de la Science

Animations scientifiques itinérantes dans les allées de la Fête sur la météo et la traque des rayons cosmiques.

À l'Arboretum

- Quatre visites commentées gratuites de 50 minutes sur un sentier réunissant 110 espèces d'arbres permettent de faire leur connaissance: l'arbre, quel être étonnant! • les arbres voyageurs • l'arbre sensuel • l'arbre et les poètes.
- Exposition: Arbres remarquables de nos régions.
- Des ateliers: l'arbre, ami des hommes, des oiseaux, des écureuils et des champignons • tout ce qu'on fait avec le bois • de la graine à l'arbre • un tour à bois et ses possibilités • mesurer un arbre en deux temps, trois mouvements
- Dimanche à 12 h, conférence-débat avec **Georges Feterman**, président de l'association A.R.B.R.E.S: Les arbres, patrimoine et source d'inspiration artistique.

Aux temps de la Préhistoire

Sur les traces de nos origines, vous y découvrirez: Un chantier de fouille grandeur nature • un bas-fourneau en fonctionnement • des ateliers (allumer le feu, tailler le silex, tisser, filer, s'habiller, tager les parois) • des exposés (migrations des hommes préhistoriques, changements climatiques et naissance du genre humain, histoire de l'histoire de l'Homme, naissance de l'agriculture, notre ADN et le leur, les premiers Parisiens, mines et mineurs • des conférences par des préhistoriens: Jean-Luc Piel Desruisseaux: les outils sont-ils le propre du genre humain? • Antoine Balzeau: Néandertaliens, Denissoviens, Hommes de Flores: quand d'autres espèces cohabitaient avec nos ancêtres • Pascal Picq: l'espèce humaine, la seule espèce de grands singes migrants • Marylène Patou-Mathis: Neandertal: quoi de neuf?

À la Cité du roman

Samedi 14 mai

15 h / **L. Gaignard**: Souffrance au travail ou exploitation? • 18 h / **F. Riceputi**: Comment la mémoire du 17 octobre 1961 revint à la République • 20 h 30 / **Eva Castro**: le roman de Claire Etcherelli, *Elise ou la vraie vie*

Dimanche 15 mai

12 h / **O. Houdart**: Orthographe: réforme ou révolution? • 13 h / **R. Perret**: Le journal fondé par les canuts lyonnais en 1831 • 16 h / 30 Rencontre avec **Annie Ernaux**

Comme pour toutes les manifestations actuelles, nous procéderons, pour la sécurité de tous, à des contrôles à l'entrée de la Fête.



alcool



bouteilles en verre



stupéfiants



armes toutes catégories

Cinémas

Comme des lions (Françoise Davisse) • *Joe Hill* (Bo Widerberg) • *La loi du marché* (Stéphane Brizé) • *Fatima* (Philippe Faucon) • *La fille du patron* (Olivier Lousteau) • *Méditerranée* (Jonas Carpignano) • *Difret* (Zeresenay Berhane Mehari) • *Elles... les filles du Plessis* (Bénédicte Delmas) • *L'ennemi intérieur* • *L'ennemi intérieur-Still the enemy within* (Ower Gower) • *Barakeden, les petites bonnes de Bamako* (Adeline Gonin) • *Saigneurs* (Raphael Girardot et Vincent Gaullier) • *L'espoir trahi*, 1936 en Espagne (documentaire de Lutte Ouvrière) • *Hazaribag, cuir toxique* (Elise Darblay et Eric de Lavarenne) • *Mustang* (Deniz Gamze Ergüven) • *A peine j'ouvre les yeux* (Leyla Bouzid) • *Pride* (Matthew Warchus) • *L'Enquête* (Vincent Garenq)

Le Carrousel de la connaissance

Un voyage son et lumière de 45 minutes sur ce thème: «Pétrole: de l'or noir pour les uns, une calamité pour d'autres».

Depuis cent cinquante ans, l'industrie du pétrole a marqué les étapes de la conquête de la planète par les grandes puissances et les entreprises. Elle en symbolise aussi toutes les tares.

Les expositions

Juin 1936, la montée de la classe ouvrière • États-Unis les luttes ouvrières des années trente • 1956 en URSS, Pologne et Hongrie • Les grèves ouvrières après 1900 à travers les cartes postales • Quand la CGT était révolutionnaire... il y a plus de 120 ans • Le mouvement noir aux États-Unis • L'Europe et les migrants • La situation en Allemagne, Belgique, Côte d'Ivoire, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Haïti, Guadeloupe et Martinique, Italie, Moyen-Orient et Turquie • les idées de Lutte ouvrière • les photos de Pierre Jamet: les espoirs nés des grèves de 1936

Le Parcours dans les arbres

Un parcours aérien d'arbre en arbre, homologué, pour se faire peur en toute sécurité, avec ses tyroliennes, ses ponts de singe ou ses échelles. Des parcours pour s'initier ou pour les plus chevronnés, sous la surveillance de moniteurs diplômés. Accessible sous conditions d'âge (au moins 13 ans) et de taille (1,50 m). Tarif: 4 euros.

Au Village médiéval

Du théâtre: une nouvelle pièce *Le Vilain mire* (Un paysan, le «vilain», se fait passer pour un médecin, le «mire»), un fabliau du 13^e siècle qui inspira plus tard Molière pour son *Médecin malgré lui*.

Et bien sûr les artisans, les jongleurs, les démonstrations d'escrime, les voleurs de feu, le bal folk et le concert des Derniers trouvères.

États-Unis 1886 : le premier 1^{er} Mai

Le 1^{er} mai 1886, le mouvement ouvrier américain lançait une grève générale nationale pour la journée de huit heures. L'ampleur de celle-ci et la peur qu'elle inspira aux classes possédantes entraînent une répression féroce. Ce combat fut une des origines du choix du 1^{er} mai comme journée internationale des travailleurs.

Après la guerre de Sécession, qui prit fin en 1865, s'enclencha aux États-Unis « la plus importante période de développement économique de toute l'histoire de l'humanité », selon une formule de l'historien américain Howard Zinn. En moins de quarante ans, la grande bourgeoisie américaine constitua des empires industriels et financiers presque sans égal dans le monde, grâce à une main-d'œuvre presque sans limite alimentée par l'arrivée de millions d'Européens et d'Asiatiques et grâce à la complicité de l'État qui protégeait ses marchés de la concurrence des capitalistes européens en faisant payer tous les surcoûts à la population. C'est de cette période qu'émergèrent les premiers grands monopoles comme ceux du pétrole, de l'acier, du tabac ou encore des chemins de fer.

Premières luttes ouvrières

La classe ouvrière, qui était à la base de ce développement économique vertigineux, mena ses premiers combats très tôt. Dès les années 1880, ceux-ci prirent un caractère massif. L'organisation la plus importante et la plus représentative de cette période fut les Chevaliers du travail (Knights of Labor). Société secrète créée en 1869 par des tailleurs de Philadelphie, se plaçant plus du point de vue de l'artisan que de l'ouvrier industriel mais vantant la solidarité universelle, elle se transforma en

une organisation de masse qui résulta de la montée ouvrière. De 71 000 membres en 1884, elle passa à 110 000 en 1885 et presque 730 000 en 1886. À côté de cette organisation de masse, et parfois en son sein, militaient aussi des socialistes et des anarchistes, bien souvent d'immigration récente, qui avaient apporté avec eux les idées du mouvement ouvrier européen.

En 1881 était également apparue la Fédération américaine du travail (American Federation of Labor-AFL) qui allait devenir une dizaine d'années plus tard le principal syndicat américain. Au moment où l'enrichissement de la bourgeoisie américaine lui permettait de corrompre une partie du mouvement ouvrier naissant, l'AFL devint un syndicat très corporatiste et même réactionnaire, ne syndiquant que les ouvriers qualifiés, jamais les femmes ni les travailleurs noirs.

C'est cependant l'AFL qui, lors d'un de ses premiers congrès en octobre 1884, lança l'idée d'une grève générale qui imposerait la journée de huit heures. Aux États-Unis, beaucoup de contrats et de baux commençaient le 1^{er} mai et, symboliquement et pour se laisser le temps de la propagande et de l'organisation de la lutte, le début de la grève fut donc fixé au 1^{er} mai 1886. L'initiative déborda très largement les rangs de l'AFL, touchant les centaines de milliers de membres des Chevaliers du travail qui



Le 4 mai à Haymarket.

s'en emparèrent, malgré l'hostilité de leurs chefs. Ceux-ci étaient encore très imprégnés des préjugés des artisans, qui ne voyaient pas d'un bon œil les grèves, et surtout celle-ci dont l'ampleur s'annonçait considérable.

Dans une circulaire secrète du mouvement, le dirigeant des Chevaliers du travail s'était même clairement exprimé contre la grève : « Les membres de l'exécutif des Knights of Labor n'ont jamais fixé le 1^{er} mai comme jour d'une grève quelconque et ils ne le feront pas... Aucune section des Knights of Labor ne doit se mettre en grève le 1^{er} mai pour le principe des huit heures par jour. » Mais la base du mouvement et la classe ouvrière en général allaient en décider autrement.

Le 1^{er} mai 1886

En tout cas, le samedi 1^{er} mai 1886, qui aurait dû être un jour travaillé, 350 000 travailleurs de plus de 11 000 entreprises à travers tout le pays se mirent en grève. 11 000 personnes défilèrent à Detroit, 25 000 à New York. À Chicago, qui était le centre ouvrier le plus actif, entre 40 000 et

80 000 travailleurs manifestèrent accompagnés de leurs familles. À la fin, dans un meeting imposant, les leaders anarchistes, le tisserand Albert Parsons et l'imprimeur August Spies, prirent la parole pour appeler à la poursuite du mouvement.

Le lundi 3 mai, la grève continua et s'amplifia. Des grévistes allèrent devant l'usine de machines et outils agricoles McCormick, qui employait des briseurs de grève. Là, la police chargea et tira dans la foule qui se dispersait, abattant quatre personnes et faisant de nombreux blessés.

Immédiatement, August Spies rédigea un tract diffusé en allemand et en anglais pour dénoncer les meurtres de la police et appeler à un rassemblement le lendemain soir, 4 mai, au Haymarket Square, une grande place de Chicago. Alors que le meeting se terminait et que la police se mettait en position pour disperser le rassemblement, une bombe explosa, faisant des dizaines de blessés parmi les policiers, dont sept allaient en mourir. En réponse, la police tira à nouveau sur la foule, tuant plusieurs personnes et en blessant près de deux cents. Huit responsables anarchistes, dont aucun n'était présent à Haymarket le 4 mai, furent arrêtés et condamnés à mort.

Malgré les campagnes et les manifestations de protestation, aux États-Unis mais aussi en Europe, Spies, Parsons, Fischer et Engel furent pendus. Le jeune charpentier de 21 ans Louis Lingg fut retrouvé mort dans sa cellule. Et trois autres, Schwab, Fielden et Neebe, qui réclamèrent la clémence du pouvoir, furent condamnés à la prison à vie, faisant au bout du compte sept ans de prison.

La répression mit un coup d'arrêt brutal au mouvement pour les huit heures. Mais une nouvelle mobilisation fut programmée pour le 1^{er} mai 1890.

La journée internationale des travailleurs

En juillet 1889, à Paris, lors du congrès de fondation de l'Internationale ouvrière qui regroupait des représentants socialistes et révolutionnaires du monde entier, un délégué français proposa d'organiser une journée de mobilisation internationale pour la journée de huit heures. Le délégué américain rappela la mobilisation déjà prévue aux États-Unis pour le 1^{er} mai 1890. La date fut alors reprise par l'Internationale naissante. Et il suffit du succès de cette première mobilisation commune des exploités du monde entier pour que le 1^{er} Mai s'impose comme une mobilisation annuelle et devienne un des symboles les plus importants du mouvement ouvrier.

Outre ce symbole du 1^{er} Mai, la mobilisation ouvrière américaine inspira aussi les militants de la CGT française. Vingt ans après la décision de l'AFL, la CGT, s'appuyant sur l'exemple américain, décida à son congrès de 1904 d'organiser une campagne en direction d'une grève générale pour les huit heures devant commencer le 1^{er} mai 1906. La grève eut lieu, entraînant des centaines de milliers de travailleurs pendant plusieurs jours. Elle ne permit pas d'imposer la journée de huit heures, mais elle fut une véritable démonstration de force et une étape importante de la montée des luttes ouvrières qui précéda la Première Guerre mondiale.

Pierre Royan



"Huit heures de travail, huit heures de repos, huit heures de loisirs."

États-Unis : la promesse d'un salaire minimum

L'article ci-dessous est traduit du journal trotskyste américain *The Spark* (25 avril 2016).

Fin mars, les législateurs des deux États les plus peuplés des États-Unis, la Californie et l'État de New York, se sont vantés d'avoir augmenté le salaire minimum à 15 dollars (13 euros) de l'heure, pour plus de neuf millions de salariés. Les démocrates, quelques républicains, ainsi que les dirigeants syndicaux, ont expliqué que ces lois étaient des victoires et des avancées.

En Californie, le salaire minimum actuel est de 10 dollars ; dans l'État de New York il est de 9 dollars. Il est donc compréhensible que des travailleurs qui ont ce salaire aient le sentiment d'un grand progrès.

Mais il y a un loup : dans les deux États, ces salariés n'obtiennent pas d'augmentation avant 2017. Et, en Californie, l'augmentation n'est que de 50 cents de l'heure. Un an plus tard, les travailleurs obtiendront 50 cents de plus. En fin de compte, la loi dit que les travailleurs doivent attendre six ou sept ans pour parvenir à 15 dollars de l'heure. Entre-temps, les hausses de prix et d'impôts auront absorbé plus que l'augmentation totale du salaire minimum. Et c'est la même chose, si ce n'est pire, dans l'État de New York, car les hausses sont déterminées par région et elles seront encore plus faibles pour de nombreux salariés.

Ce n'est pas tout. Dans les deux États, les lois sont pleines de vides juridiques et de retards. Les travailleurs devront donc attendre

encore pour les 15 dollars de l'heure – si toutefois ils y parviennent.

En réalité, le salaire minimum de 15 dollars n'est guère plus qu'une promesse électorale des démocrates. Les travailleurs n'ont pas de raisons de croire à de telles promesses, car les politiciens en ont fait bien d'autres par le passé. Au fil du temps, ils ont promis de grosses augmentations. Mais, comme aujourd'hui, ils les ont ensuite limitées. Si bien que l'inflation les a rattrapées.

Résultat d'« augmentations » similaires, le salaire minimum fédéral de 7,5 dollars de l'heure est aujourd'hui si bas qu'il est bien plus faible qu'il y a cinquante ans, vu le taux de l'inflation. Et c'est vrai aussi en Californie et dans l'État de New York, qui ont aujourd'hui un salaire minimum plus élevé parce que le coût de la vie y est bien supérieur au reste du pays. Pire, les travailleurs sont aujourd'hui trois fois plus productifs qu'il y a cinquante ans. Cela signifie qu'ils produisent bien plus

de richesses que par le passé. Cela montre à quel point la condition du monde du travail a reculé.

Les seules fois où les travailleurs ont obtenu des améliorations, c'est à l'issue de grandes luttes sociales. Il n'y eut pas de salaire minimum fédéral avant les années 1930. Mais le Congrès n'a instauré un salaire minimum que parce que les travailleurs étaient engagés dans des grèves massives, y compris des grèves générales et des occupations d'usines. Et les travailleurs ont obtenu de grandes augmentations du salaire minimum dans les années 1950 et 1960, qui se sont traduites par une hausse de leur niveau de vie. Mais le Congrès n'a augmenté le salaire minimum que par peur d'un mouvement noir qui se développait, depuis le Sud vers les villes industrielles du Nord, en culminant dans les révoltes urbaines des années 1960.

Pour les travailleurs, dépendre de la bonne volonté supposée des démocrates et des républicains est un piège. Cela signifie qu'ils seront tirés encore plus en arrière. Les deux partis sont simplement les marionnettes des gros capitalistes, c'est-à-dire des propriétaires des grandes entreprises et des banques. Et le grand capital essaie toujours de tirer plus de profits en démolissant les salaires ouvriers.

The Spark



Chantier au Qatar.

Qatar : Mondial 2022, une exploitation sordide

Dans un rapport publié le 31 mars, Amnesty International met une nouvelle fois en lumière les conditions de vie et de travail effroyables que subissent les travailleurs au Qatar. L'ONG parle de travail forcé.

Les travaux provoqués par l'organisation de la Coupe du monde de football, stades, hôtels, métros, vont engendrer un budget de 100 milliards d'euros et des montagnes de profits, derrière lesquels il y a l'exploitation de dizaines de milliers de travailleurs immigrés. Ceux-ci sont au total 1,7 million et représentent 85 % de la population du Qatar. Venus d'Inde, du Népal ou du Bangladesh, ils s'entassent dans des taudis surpeuplés, travaillent 12 à 14 heures par jour, sept jours sur sept, pour des salaires de misère, parfois payés avec retard ou partiellement. Les patrons confisquent leurs passeports, les rendant littéralement prisonniers à l'intérieur du pays, sous la surveillance violente de la police. Selon une enquête de la Confédération syndicale internationale, 1 200 travailleurs seraient déjà morts sur les chantiers de la Coupe du monde.

Cette situation est connue et dénoncée depuis des années déjà. Mais elle n'entraîne que des protestations hypocrites et purement verbales de la part des gouvernements occidentaux et de la FIFA. En effet, la Fédération internationale de football n'est pas seulement la principale donneuse d'ordres dans

cette opération. Elle en est aussi une des principales bénéficiaires, ainsi que ses honorables sponsors, Adidas, Coca-Cola ou McDonald's. Et, avant même la vente des billets, maillots, droits de retransmission télé et autres retombées publicitaires, les géants industriels occidentaux profitent de la surexploitation des travailleurs du Qatar.

Besix, le leader belge du BTP, chapeaute les travaux des plus grands stades. Systra, filiale de la RATP et de la SNCF, construit avec Vinci le métro de Doha, la capitale. Vinci est d'ailleurs poursuivie par l'organisation humanitaire Sherpa pour travail forcé et réduction en servitude. Pour toute réponse à ces accusations, le directeur de la filiale qatarie de Vinci a déclaré : « Nous gardions les passeports des ouvriers étrangers pour des raisons de sécurité, (...) pour éviter que les ouvriers ne se fassent voler leurs papiers. » Bouygues de son côté accumule les contrats, au point que Martin Bouygues a proclamé devant ses actionnaires en 2012 son plus grand respect pour l'État du Qatar. Et, aurait-il dû ajouter, son plus grand mépris pour la vie des travailleurs que l'émir lui permet d'exploiter.

C.L.

Arabie saoudite : révolte sur les chantiers

Dimanche 1^{er} mai, des travailleurs de Bin Ladin Group ont mis le feu à plusieurs autocars de la compagnie, à proximité du chantier géant de La Mecque, en Arabie saoudite. Au même moment, d'autres travailleurs du groupe occupaient le siège social, à Djeddah. Il semble que des travailleurs en grève occupent certains chantiers.

Le Bin Ladin Group, géant du BTP saoudien, travaillant en étroite collaboration avec le régime depuis un demi-siècle, emploie 200 000 travailleurs, immigrés dans leur quasi-totalité. Il a omis de verser les salaires de plusieurs dizaines de milliers d'entre eux depuis des mois et veut maintenant les licencier et les renvoyer chez eux sans même payer l'arriéré de salaire.

C'est le deuxième groupe de travaux publics opérant dans les pays du Golfe à

faire faillite en l'espace de quelques mois. Pour Bin Ladin Group, les affaires ont décliné en septembre 2015, après la chute d'une grue sur les fidèles d'une mosquée de La Mecque. L'enquête ayant établi que l'accident était entièrement imputable à l'entreprise, celle-ci a été privée de contrats publics, au moins en ce qui concerne les édifices religieux. Mais cette décision peut tout aussi bien cacher des règlements de comptes entre concurrents, voire une crise de

la construction au Moyen-Orient, découlant de la baisse du prix du pétrole et donc de la baisse des ressources étatiques.

Quoi qu'il en soit, Bin Ladin Group comme l'État saoudien veulent faire payer les pots cassés aux travailleurs. Après les avoir exploités, parqués dans des camps, privés de leur droit de circulation, après leur avoir interdit de se syndiquer et de revendiquer, après en avoir littéralement tué des centaines ou plus au travail, ils voudraient maintenant les renvoyer sans rien.

Mais c'est maintenant la révolte qui gagne ces travailleurs et qui se manifeste.

P.G.

Arrêts de travail : pression sur médecins et salariés

Le directeur général de l'Assurance-maladie souhaite récompenser financièrement les médecins qui délivreront moins d'arrêts de travail.

Depuis 2012, les médecins libéraux peuvent toucher une « rémunération sur objectifs de santé publique » (ROSP). Cette prime versée par la Sécurité sociale dépend du respect d'une vingtaine d'indicateurs, comme l'informatisation du cabinet ou la prescription de

mois. En particulier, elle souhaite introduire l'obligation de respecter les durées indicatives fixées par la Sécurité sociale pour chaque pathologie : par exemple, trois jours d'arrêt pour une angine, cinq jours pour une grippe... Le médecin qui dépasserait ces durées ne toucherait cette

vie. Cette tentative d'inciter par une carotte financière les médecins à réduire les arrêts de travail renforce une pression exercée depuis des années : contrôle de la Sécurité sociale sur les médecins soupçonnés de prescrire trop d'arrêts et de médicaments, mise au pas de la médecine du travail qui exerce au sein même des entreprises...

Déjà, de nombreux salariés hésitent à demander des arrêts de travail, par crainte de perdre les trois premières journées de salaire, ou de se faire mal voir. Pour les travailleurs précaires, il n'est même pas question de se mettre en arrêt, puisque cela entraîne le plus souvent la fin ou le non-renouvellement de leur CDD ou mission d'intérim. Avec cette mesure en projet, les médecins hésiteraient davantage encore à arrêter leurs patients.

C'est pourtant l'aggravation de l'exploitation et le recul de l'âge de la retraite qui rendent le travail plus pénible. En exerçant une pression supplémentaire pour que les travailleurs restent au travail coûte que coûte, le gouvernement favorise la détérioration des conditions de travail, au bénéfice du patron, et au détriment de la santé des salariés, déjà bien malmenée.

Camille Lulle



médicaments génériques. Elle a été versée en 2015 à 90 000 médecins, pour un montant annuel moyen de 4 500 euros. Marisol Touraine veut maintenant doubler les critères à respecter pour toucher ce treizième

prime qu'en partie ou pas du tout.

Une telle démarche ne prend pas en compte la situation du patient, la pénibilité de son travail, ses antécédents médicaux, son âge et ses conditions de

SNCF : les usagers paieront plus cher

Depuis le 1^{er} mai, la SNCF a modifié les conditions d'annulation ou d'échange des billets de train. Avant cette date, ces opérations étaient gratuites jusqu'à la veille du départ et tarifées 12 euros le jour même – ou 5 euros pour les titulaires d'une carte de réduction. Dorénavant, il en coûte 5 euros pour échanger ou annuler des réservations faites à moins de trente jours du voyage. La somme peut monter jusqu'à 40 % du prix du billet lorsque ces opérations se font la veille ou le jour du départ, sans toutefois excéder 15 euros pour les TGV ou 12 euros pour les trains Intercités à réservation obligatoire. Cette pénalité

restera inchangée pour les titulaires de cartes de réduction ainsi que pour les billets Pro, c'est-à-dire ceux payés par les entreprises.

La justification donnée par la direction de la SNCF est que le trop grand nombre d'annulations de dernière minute coûterait cher à l'entreprise, le taux de remplissage des TGV n'étant que de 65 %. Mais la faute à qui ? En principe, plus on achète tôt son voyage, moins on paie. Mais, dans la réalité, il devient impossible de s'y retrouver dans la jungle des tarifs SNCF, où il n'existe plus de prix de référence pour un trajet donné. L'utilisateur qui espère payer son billet moins

cher en l'achetant un mois à l'avance peut parfois se rendre compte par la suite qu'il aurait pu l'acheter à un prix inférieur, lorsque par exemple la SNCF a mis en service sur telle ligne un TGV double au lieu d'un simple.

Pour faire avaler la pilule de ces hausses, la direction de la SNCF promet qu'elles serviront... à faire baisser les prix, sous-entendu pour les voyageurs sérieux qui ne vont pas annuler leur voyage sous le premier prétexte venu. Elle rasera peut-être gratis demain, mais en attendant c'est aux usagers de payer.

M.L.

Salaires enseignants : peut mieux faire

Najat Vallaud-Belkacem, la ministre de l'Éducation nationale, a annoncé une revalorisation de la prime annuelle des enseignants du primaire, juste avant l'ouverture des Journées de la refondation de l'école, sorte de grand-messe destinée à vanter les bienfaits de la politique gouvernementale.

Les enseignants, en particulier ceux du primaire, sont parmi les plus mal payés d'Europe. Le gouvernement se donne pour objectif de relever leur prime, actuellement de 400 euros, au niveau de celle des professeurs du secondaire, qui est de 1 200 euros. L'annonce a été bien relayée, mais les étapes et les délais restent flous. De plus, comme le fait remarquer le syndicat FSU, il s'agit d'une indemnité annuelle, qui ne compte pas pour la retraite, et non de la véritable augmentation qui aurait été nécessaire après un blocage généralisé des salaires.

Quant aux autres problèmes auxquels font face les enseignants et

les parents, ils sont loin d'être résolus, en premier lieu celui du manque de postes. La ministre met en cause l'héritage du gouvernement Sarkozy et sa suppression de 80 000 postes, alors que le gouvernement de Hollande en aurait créé 60 000. Même si l'on accepte ce chiffre, contesté par les syndicats, il reste un déficit important. Dans le primaire, un tiers seulement des créations prévues pour aider les élèves en difficultés ont été réalisées et les parents se plaignent régulièrement du manque de remplaçants des maîtres absents.

La ministre a appelé à la rescousse ses deux prédécesseurs pour expliquer que l'école va mieux. Mais, comme l'autosatisfaction ne suffit pas à convaincre, le gouvernement s'est souvenu qu'ajouter un peu de beurre dans les épinards serait peut-être plus efficace. Moins d'un an avant l'élection présidentielle, la ficelle est un peu grosse.

S.M.



Parents et enseignants en colère en 2015 à Marseille.

Prothèses mammaires : l'ancien PDG condamné

Jean-Claude Mas, le patron de la société PIP, a été condamné en appel à quatre ans de prison ferme, pour fraude aggravée et escroquerie. Il est toujours mis en examen dans deux autres procédures.

Les prothèses mammaires PIP étaient fabriquées à base d'un gel de silicone industriel, très bon marché, mais interdit à l'usage médical. Le scandale avait été découvert en 2010. Les prothèses frauduleuses avaient été implantées à environ 30 000 femmes en France et 500 000 dans le monde, surtout en Amérique du Sud. En France seulement,

18 000 femmes ont dû se faire retirer leurs prothèses. Deux cancers ont été diagnostiqués, dont un mortel.

7 000 femmes s'étaient portées partie civile. Lors de son procès, Jean-Claude Mas avait multiplié les provocations, expliquant que ses prothèses étaient révolutionnaires ou que les plaignantes étaient « des femmes fragiles et mal dans leur peau, ou qui font ça pour le fric », se montrant comme un vulgaire margoulin cupide, tyrannique avec ses salariés, criminel avec ses clientes.

Michel Bondelet

NTN - Allonnes : grève pour les salaires et la dignité

L'usine NTN d'Allonnes, près du Mans, est un ancien secteur de Renault, vendu dans les années 1990, où l'on fabrique des transmissions pour l'automobile. Depuis la nuit du lundi 25 avril, les travailleurs sont en grève pour des augmentations de salaires.

C'est à l'occasion des négociations annuelles obligatoires que la colère a éclaté. Comme d'habitude, la direction a commencé par pleurer misère, pour proposer une aumône de 0,8 % d'augmentation générale des salaires et 25 euros sur une allocation. Après trois ans de salaires quasiment gelés, cela n'est pas passé !

Il faut dire que, si la direction fait le coup de l'usine qui serait en difficulté, le groupe NTN, lui, est le leader mondial des transmissions automobiles avec 71 sites de production dans le monde. De plus, l'usine compte 650 travailleurs et 150 intérimaires à demeure, ce qui est bien

la preuve qu'elle tourne à plein. Alors autant dire que plus grand monde ne croit la direction. Et là, elle a eu la réponse qu'elle méritait.

La grève, démarrée dans la nuit du lundi au mardi, a été relayée par l'équipe du matin et l'équipe du soir. Les défilés dans l'usine ont rassemblé beaucoup de monde, escortés par des huissiers, la DRH, les chefs d'atelier et chefs d'unités.

Non seulement les intimidations de la direction n'y ont rien fait mais au contraire la détermination s'est renforcée. Et, fait marquant, une petite quarantaine d'intérimaires se sont joints à la grève dès le mardi après-midi.

La direction a alors proposé 1,2 % d'augmentation de salaires et 50 euros sur l'allocation. Mais les travailleurs n'en ont pas voulu, ils réclament 2 % et une allocation de 750 euros au total. Et depuis l'entrée des intérimaires dans la grève, ils ont ajouté aux revendications, pour ceux-ci, le passage au coefficient supérieur au bout de six mois dans l'entreprise et surtout l'ouverture du bureau d'embauche.

Le mécontentement des intérimaires s'explique : il y a des salaires de 1 250 euros net pour un opérateur, sans perspective de passer aux coefficients supérieurs. Pourtant ils sont intégrés au fonctionnement de l'usine, au point que l'entreprise d'intérim est présente sur le site. Il faut ajouter que la direction a programmé la délocalisation en Roumanie de lignes de production pour l'usinage et le montage, par étapes jusqu'en

2018. Et évidemment les intérimaires en seraient les premières victimes.

À chaque prise d'équipe, les grévistes refont le tour des ateliers pour convaincre les autres travailleurs. Les pressions des cadres et des huissiers, pour faire monter les tensions et pousser au dérapage, n'ont pas atteint leur but. Les grévistes ressortent alors souvent plus nombreux et vont animer le rond-point devant l'usine où des travailleurs d'autres entreprises apportent leur soutien.

En se mettant en grève, les travailleurs ont relevé la tête dans cette entreprise difficile où se succèdent les pressions des chefs et les sanctions. Beaucoup disent que de toute façon ils ont déjà gagné la dignité. À tel point qu'en fin de semaine, quand la direction a concédé aux intérimaires le coefficient supérieur au bout de six mois de présence,

ceux-ci ont refusé de reprendre le travail car les revendications des autres travailleurs n'avaient pas été obtenues.

Pour l'instant la direction joue la montre et la tension, préférant payer vigiles et huissiers qu'augmenter les salaires. Mais elle pourrait bien s'en mordre les doigts. En une semaine de grève elle a perdu beaucoup de production, et elle doit fournir les transmissions à Renault à flux tendu. Jusqu'à quand pourra-t-elle tenir ?

Et puis cette grève fait beaucoup parler dans la ville et recueille un soutien large, comme en témoignent les collectes faites pour soutenir les intérimaires. Mardi 3 mai un rassemblement de soutien aux grévistes était organisé à la porte de l'usine dans le cadre des actions contre la loi travail.

Correspondant LO

Maternité de Pithiviers : non à la fermeture !

Samedi 30 avril, 1 200 personnes se sont à nouveau retrouvées dans les rues de Pithiviers dans le Loiret. La maternité de la ville est toujours sous la menace d'une fermeture.

Une première manifestation avait eu lieu le samedi 19 mars, regroupant déjà 1 200 manifestants. En tête du cortège, le personnel de la maternité était cette fois-ci épaulé par de nombreux paysans arborant sur leur tracteur une banderole dénonçant la fermeture. Une manifestation de motards a aussi rejoint bruyamment le centre-ville pour exprimer son soutien. Des commerçants avaient baissé le rideau ; de nombreuses familles de travailleurs étaient là et des femmes, accompagnées de leurs jeunes enfants nés

dans cette maternité, brandissaient des pancartes : « *Il vaut mieux naître à la maternité que dans sa voiture* », et « *Non à la fermeture* ».

Devant l'hôpital, plusieurs infirmières et aides-soignantes ont pris la parole pour exprimer leur colère, voire leur désespoir. Suite à une inspection en mars 2016, l'ARS (agence régionale de santé) a annoncé « *une carence en matière de sécurité des soins, due au manque de médecins* ».

Le personnel ne se sent pas responsable de cette situation et dénonce toutes les mesures prises ou non

prises par les dirigeants du ministère de la Santé et de l'ARS. Pourquoi ont-ils laissé la situation pourrir ? Pourquoi n'ont-ils pas fait appel à de nouveaux médecins ? Il leur est facile maintenant d'évoquer le manque de sécurité. Que vont devenir les travailleurs de la maternité ? Face à toutes ces questions posées par le personnel depuis un mois, c'est le silence radio du côté du gouvernement et de la ministre Marisol Touraine qui a seulement déclaré « *se pencher sur le dossier* ».

Le personnel de la maternité a appelé à la poursuite de la mobilisation. La manifestation s'est terminée par un pique-nique offert par les commerçants.

Correspondant LO

Ghosn : enfin un salaire non bloqué...



Carlos Ghosn a eu chaud. Le 29 avril, l'assemblée des actionnaires de Renault a voté à 54 % contre l'augmentation de salaire qu'il se destinait pour 2015. Heureusement pour lui, l'avis des actionnaires n'est que consultatif. C'est le conseil d'administration, présidé par Ghosn entouré de ses pairs, qui décide.

Le PDG de Renault touchera donc 7,3 millions d'euros, auxquels s'ajouteront les 8 millions qu'il percevra en tant que PDG de Nissan. C'est d'ailleurs ce qui semblait faire estimer au groupe d'actionnaires qui le contestait que, pour un travail à mi-temps, Ghosn était déjà bien payé.

La commission rémunération du conseil d'administration a justifié le salaire de Ghosn et

son augmentation de 7 à 7,3 millions par les bons résultats de l'entreprise et les 2,9 milliards de profits en 2015. Elle ne mentionne même pas les 7 500 emplois supprimés, rien qu'en France, à la suite de l'accord dit de compétitivité de 2013, tant il s'agit d'une gestion normale pour ces grands patrons. De même, il leur paraît normal que le salaire de Ghosn ne soit pas bloqué, contrairement à ceux des ouvriers et techniciens de Renault, qui le sont depuis quatre ans.

Ghosn touchera donc ses 15 millions. C'est le salaire de l'exploitation de dizaines de milliers d'ouvriers et de techniciens qui fabriquent non seulement les voitures mais aussi les profits de Renault.

V.L.



Discriminations à l'embauche : comment "sensibiliser" des patrons ?

Lundi 18 avril, le gouvernement a lancé sa campagne de sensibilisation aux discriminations à l'embauche. Intitulée « Les compétences d'abord », elle décline en plusieurs clips et affiches la différence de réponse des entreprises à deux candidats à l'embauche, l'un aux origines étrangères visibles, l'autre non.

Trop vieux, pas assez sexy (quand il s'agit d'une femme), trop gros, pas assez blanc : les études et les enquêtes réalisées par différents instituts se rejoignent pour pointer les motifs de discrimination à l'embauche qui reviennent le plus souvent.

Un reportage sur D8 a par exemple montré une femme jeune et belle décrochant un long premier entretien et un deuxième rendez-vous dans la foulée. La même jeune femme, en réalité actrice, munie du même CV mais grimée et enlaidie, voyait sa candidature rejetée en à peine dix minutes. Dans son enquête comparative, l'institut Montaigne a mesuré que pour un poste en comptabilité, à diplômes et compétences identiques, un candidat supposé catholique devait envoyer 4 à 5 CV avant de décrocher un entretien, contre 20 CV pour le candidat supposé musulman.

Pour sensibiliser aux discriminations à

l'embauche, le gouvernement a également annoncé une opération de testing à grande échelle. Il s'agit d'envoyer à des entreprises publiques et privées de plus de 1 000 salariés, choisies au hasard, deux CV identiques quant aux compétences, mais dont l'un appartient à un candidat pouvant être discriminé en fonction de son âge, de sa couleur de peau ou de son origine. Les résultats de ce test devraient être connus en septembre et Myriam El Khomri promet de se montrer intraitable envers les entreprises qui seraient alors reconnues coupables de discrimination. « Je leur demanderai de mettre en œuvre des plans d'action très concrets et je n'hésiterai pas à diffuser les noms publiquement en cas d'immobilisme ou de mesures purement cosmétiques », a-t-elle dit.

Quelles seront ces actions très concrètes ? Mystère. La revendication du CV anonyme obligatoire

pour les entreprises de plus de 50 salariés, portée par des associations antiracistes et adoptée en 2006 – il y a dix ans !, était restée lettre morte faute de décret d'application, et le gouvernement vient de l'enterrer.

Quant aux mesures à venir, elles seront sans doute bien inoffensives pour les entreprises. Le gouvernement a d'ores et déjà écarté l'idée de réprimer la discrimination, qui est pourtant un délit passible de

45 000 euros d'amende. L'Association nationale des directeurs des ressources humaines s'en félicite car, pour elle, « le testing est un outil pédagogique, qui doit accompagner les entreprises dans une démarche de progrès ».

Au-delà de la dénonciation, il n'y a donc rien à attendre de concret pour que les jeunes diplômés des quartiers n'éprouvent plus le « sentiment d'humiliation terrible » dont parle le

ministre du Travail.

El Khomri lance cette campagne au moment où son projet de loi travail est contesté dans la rue par des dizaines de milliers de jeunes et de salariés, diplômés ou non, jeunes et vieux, d'origines diverses. Voilà un moyen autrement plus efficace de lutter pour un autre avenir que celui que gouvernement et patronat préparent à tous les travailleurs.

Nadia Cantale

Anciens verriers de Givors : le combat continue

Le tribunal des prud'hommes de Lyon a débouté, jeudi 28 avril, soixante anciens verriers de Givors, dans le Rhône, qui demandaient réparation à l'entreprise OI Manufacturing pour les préjudices causés par l'exposition à différents produits dangereux.

Pourtant, en novembre dernier, la justice reconnaissait l'origine professionnelle du cancer du pharynx dont était mort Christian Cervantès. Comme lui, ils sont des centaines à avoir été exposés à des produits dangereux jusqu'à la fermeture de la verrerie en 2003. Aujourd'hui, plus de

270 sont malades et près de 150 sont décédés.

Une soixantaine d'ex-verriers, pas encore atteints par la maladie, demandaient devant les Prud'hommes des attestations d'exposition à l'amiante et aux produits cancérigènes pendant leur travail. Ils le demandent depuis des années, car elles leur sont nécessaires pour bénéficier d'un suivi médical. Ils demandaient aussi une indemnisation pour le préjudice d'anxiété, car ils risquent tous de tomber malades à leur tour.

L'avocate de leur ancien patron OI Manufacturing,

reprenneur de BSN, a fait valoir que « les demandeurs ne sont pas atteints de pathologies ». Comme l'a fait remarquer à la télévision un porte-parole des anciens verriers, « les ouvriers ont le droit de mourir au travail et de se taire, c'est tout ».

Ainsi, les Prud'hommes ont débouté les 60 demandeurs, mais ceux-ci vont faire appel et continuer à se battre, comme ils le font depuis sept ans. Cela prendra encore des mois ou des années. Combien d'autres seront tombés malades d'ici là ?

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mai 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
 www.lutte-ouvriere-audio.org

Syrie : la reprise de la guerre

Les combats qui ont repris à Alep, la deuxième ville de Syrie, ont fait plus de 250 morts dont au moins 49 enfants. Voilà la réalité des pourparlers de paix entre le pouvoir de Bachar al-Assad et l'opposition syrienne et leurs soutiens internationaux respectifs. Le cessez-le-feu instauré le 27 février n'aura guère été effectif.

Depuis 2015, les États-Unis voudraient mettre fin au conflit syrien, sur lequel ils n'ont plus prise, y compris en s'appuyant sur le régime d'Assad et ses alliés que sont les milices kurdes, l'Iran, le pouvoir irakien actuel, le Hezbollah libanais et la Russie venue à la rescousse du dictateur syrien. Depuis lors, le problème des États-Unis est de faire accepter ce tournant à leurs alliés traditionnels dans la région, la Turquie et les monarchies du Golfe comme l'Arabie saoudite et le Qatar qui, elles, voudraient à tout prix se débarrasser d'Assad.

De là viennent les contorsions de la diplomatie américaine qui dénonce formellement les interventions militaires russes et les offensives du régime contre l'opposition mais qui en fait préfère le laisser agir. Le dernier épisode militaire vient encore de l'illustrer. Vendredi 29 avril le

porte-parole du gouvernement américain dénonçait le bombardement d'un hôpital d'Alep par les troupes d'Assad comme « la dernière atrocité commise apparemment par le régime ». Le même jour, le même gouvernement américain négociait avec la Russie un cessez-le-feu dans toute la Syrie sauf à Alep.

En réalité, à Alep, les deux camps s'étaient préparés au retour des hostilités. Les milices de l'opposition, dont les plus présentes sont l'Armée de l'Islam et le groupe salafiste Ahrar al-Cham, ont profité de la trêve pour récupérer de leurs sponsors turcs et des monarchies du Golfe près de 2 000 tonnes d'armes. Les deux camps montrent le même mépris pour les populations civiles et les deux camps bombardent les hôpitaux. Le haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a ainsi dénoncé une « indifférence



Alep en ruines.

monstrueuse pour les vies civiles de la part de toutes les parties au conflit ».

Cette « indifférence monstrueuse », la population syrienne en est victime depuis le début du conflit. Elle est victime des exactions de la dictature en place mais aussi de tous ces groupes armés qui se sont imposés au nom de la contestation du pouvoir d'Assad et dont l'État islamique est un des représentants. Elle est aussi victime

des puissances régionales rivales qui ont fait de la Syrie leur champ de bataille. Elle l'est enfin des grandes puissances qui ont vu dans ce conflit une occasion de pousser leurs avantages dans cette région en soutenant tel ou tel camp, telle ou telle milice jusqu'à ce que la situation devienne un gigantesque chaos.

Aujourd'hui, les États-Unis, l'impérialisme dominant, essayent de se sortir de cette situation en

pariant, avec l'appui de la Russie, sur le pouvoir d'Assad, alors même qu'ils avaient précédemment misé sur son écroulement. Si le conflit finit par se terminer, ce sera dans un pays dévasté, au prix de centaines de milliers de morts, de millions de réfugiés, victimes de tous ces calculs entrecroisés, dans une région où, par dictatures interposées, l'ordre impérialiste continuera de régner.

Pierre Royan

Irak : une situation empoisonnée

Une énième crise politique secoue le gouvernement irakien depuis trois mois. Le Premier ministre Abadi, en place depuis fin 2014, s'est engagé, sous la pression des milices chiites de Moktada al-Sadr, à remplacer l'actuel gouvernement par un ensemble de 14 ministres dits « technocrates ».

Après avoir manifesté depuis un mois à plusieurs milliers dans les rues de la capitale, les partisans d'al-Sadr se sont rassemblés le 30 avril dans la zone fortifiée du centre de Bagdad, dite zone verte, celle des ambassades et des ministères. Ils ont même occupé le parlement pendant une heure. La revendication pour le moins floue d'un gouvernement de « technocrates » traduit, pour les jeunes des quartiers les plus populaires de Bagdad, majoritairement chiites, la volonté de voir Abadi entamer les « réformes » promises, prétendant mettre fin à la corruption et au clientélisme qui règnent dans les hautes sphères du pouvoir – comme dans ses échelons intermédiaires et locaux.

Mais la corruption et le clientélisme constituent le fonctionnement habituel de la vie politique de ce pays où l'affrontement des partis recouvre celui des

clans et des groupes confessionnels. Une centaine de députés « frondeurs » se sont d'ailleurs manifestés bruyamment, réclamant la démission d'Abadi ainsi que celle du président et du chef du Parlement. Mais jusque dans le parti du Premier ministre, bien des élus refusent un tel gouvernement dit de « technocrates » qui pourrait leur faire perdre un peu de l'influence et des avantages qu'ils tirent du système de répartition confessionnelle du pouvoir.

Pour la population, la situation quotidienne est d'autant plus catastrophique qu'au chaos qui règne dans le pays depuis les guerres provoquées par les puissances occidentales s'ajoute l'appauvrissement dû à l'effondrement du prix du pétrole. Or ce dernier rentre pour plus des quatre cinquièmes dans les recettes de l'État irakien. Les manifestants qui contestent

le gouvernement expriment l'exaspération face à la situation dans laquelle ils sont contraints de vivre. « Ils n'ont rien fait pour nous depuis la chute de Saddam Hussein. Nous vivons comme des rats, sans électricité, parfois sans eau potable, les écoles sont en piteux état. Et eux ils vivent dans l'opulence », dénoncent-ils.

Après l'aventure militaire lancée en Irak en 2003 par le président américain Bush, les armées occidentales ont favorisé délibérément le développement des milices, chiites comme sunnites, qui s'imposent à la population. Entre l'occupation d'une partie du territoire par Daech, les attentats qu'il organise, et les frappes prétendument ciblées de la coalition dirigée par les États-Unis, un état de guerre permanent règne dans le pays. La présence de 3 500 militaires américains et de centaines de soldats européens, dont ceux envoyés par Hollande, atteste de cette réalité.

Le gouvernement d'Abadi est un bien fragile rempart face au chaos qui en résulte aujourd'hui.

Viviane Lafont

• Diesel : zéro de conduite pour les constructeurs

• Suite au scandale chez Volkswagen, la ministre de l'Environnement Ségolène Royal a mis en place une commission dont l'objectif serait de contrôler les vrais niveaux de pollution des voitures diesel.

• Les résultats qui viennent de tomber sont édifiants : sur 52 modèles examinés, aucun ne respecte les normes. La quasi-totalité émet bien plus d'oxyde d'azote que ne l'autorise la loi, parfois jusqu'à dix fois plus. Quant aux rejets de dioxyde de carbone, toutes les voitures en rejettent bien plus que ce que les constructeurs déclarent, souvent de 30 à 50 % de plus.

• Depuis des années, des ONG environnementales accusent les constructeurs automobiles de ne pas respecter les normes antipollution et dénoncent les tests d'homologation des voitures diesel comme étant éloignés de la réalité : phases d'accélération très lentes durant les tests, température comprise entre 20 et 30 °C, vitesse moyenne de 33 km/h, pas de vent, etc. Comme les constructeurs connaissent parfaitement ces tests, qui n'ont pas été modifiés depuis plus de 40 ans, ils ont recours à des stratagèmes : voitures allégées

au maximum en éliminant toutes les options, pneus surgonflés, alternateur déconnecté, lubrifiants spéciaux, etc.

Les constructeurs peuvent faire homologuer leurs modèles dans le pays de leur choix et mettre en concurrence les laboratoires qui effectuent ces tests, afin de bénéficier de leur complaisance. En France, le seul laboratoire certifié, l'Utac-Ceram, appartient en grande partie... au Comité des constructeurs français d'automobiles et son PDG actuel a effectué l'essentiel de sa carrière chez PSA.

On savait que les capitalistes peuvent mentir comme ils respirent, on sait maintenant que ceux de l'automobile mentent autant que leurs voitures émettent de gaz polluant ! Ils peuvent compter comme d'habitude sur la connivence de l'État, même si aujourd'hui le gouvernement feint de découvrir la vérité et de vouloir établir la transparence.

Arnaud Louvet